

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LA MISSION JELlicoe

VIII

Principes constitutionnels — Renversement de l'ordre établi — Conséquences de cette révolution.

Il nous reste à examiner les principes de droit constitutionnel nécessairement mis en cause par les projets de lord Jellicoe. Tout ce qui tend à modifier l'ordre des obligations réciproques du Royaume-Uni et des autres pays d'empire entraîne fatalement une dislocation dans l'ordre de leurs relations politiques.

Les assises fondamentales de la constitution de l'Empire sont : 1^o, le droit primordial de tout groupe de sujets britanniques d'être représenté effectivement par ses mandataires élus, dans tout corps public muni du pouvoir d'imposition : *no taxation without representation*; 2^o, l'équitable correspondance des pouvoirs de gouvernement et des responsabilités nationales ou internationales.

En matière d'organisation militaire et navale et, généralement, en tout ce qui touche aux questions de guerre et de politique étrangère, l'application de ces principes de droit et d'équité a établi, entre la Grande-Bretagne et ses colonies de *self-government*, aujourd'hui dénommées "nations-sœurs", la coutume suivante qui a pris force de loi par une pratique séculaire : le Royaume-Uni, seul maître des relations extérieures de l'Empire, porte seule la charge de sa défense générale, qui comprend toute sa défense maritime, toute son organisation navale (sauf la défense des ports et des côtes); les colonies autonomes, ou Dominions, ou "nations-sœurs", responsables de la seule administration intérieure de leurs territoires respectifs, n'ont d'autre obligation que de défendre ces territoires, lorsqu'ils sont attaqués par un ennemi de l'Empire.

Et encore, cette dernière proposition, en ce qu'elle comporte des charges militaires pour les Dominions, n'a été acceptée au Canada qu'après de longues et vives contestations. A plusieurs reprises, les libéraux du Bas-Canada, quelques conservateurs (entre autres l'honorable Thomas Loran, plus tard juge de la Cour supérieure), et même des Haut-Canadiens de marque, nièrent, en tout ou en partie, l'obligation du Canada de contribuer aux charges de sa propre défense. Estimant qu'une colonie, même "autonome", ne peut subir d'autre agression que celle des ennemis de la métropole, ils affirmaient que la responsabilité principale ou exclusive de la défense du territoire canadien incombait à la Grande-Bretagne.

La fédération des provinces mit fin à ces débats. La Constitution de 1867, dans l'ordre des relations impériales, fut la sanction d'un traité par lequel le Canada assumait, en principe, la charge de sa défense territoriale, et l'Angleterre, celle de sa défense navale.

Sur l'obligation exclusive et absolue de la Grande-Bretagne de porter tout le poids de la défense générale de l'Empire, et particulièrement de sa défense navale, il n'y a jamais eu aucune contestation, aucune divergence d'opinion, ni en Angleterre ni au Canada — jusqu'aux jours de Chamberlain et de la guerre sud-africaine. Et encore, Chamberlain lui-même admettait que la contribution des Dominions à cette guerre abominable, — préparée, conduite et gagnée en violation de tous les principes de droit international, de justice et de liberté, si fréquemment invoqués durant la récente croisade du Droit contre la Force — Chamberlain admettait que les contributions des colonies avaient été purement volontaires. Il reconnaissait également qu'elles constituaient une innovation — heureuse, à ses yeux — dans l'ordre des obligations réciproques de l'Empire. Il affirmait hautement et sans réserves que si cette révolution devait prendre une forme durable, elle entraînerait nécessairement une modification de l'ordre politique de l'Empire, soit le droit des Dominions d'être représentés directement dans les Conseils impériaux qui décident de la paix et de la guerre et gouvernent les relations étrangères.

La participation du Canada et des autres "nations-sœurs" à la guerre européenne n'a été que la répétition — prévue et annoncée dès 1890, par quelques rares "illumines" — de l'acte révolutionnaire de 1899. Agrandie à la mesure des forces engagées et des cupidités en conflit, cette participation, comme celle de 1899, a violé la même coutume établie, les mêmes principes d'ordre constitutionnel. Elle entraîne, comme tout acte révolutionnaire, les mêmes conséquences subversives, également agrandies à la mesure des sacrifices arrachés aux colonies afin de blinder d'une quintuple cuirasse la puissance militaire et navale de la Grande-Bretagne et lui assurer la domination des mers et du monde.

On m'objectera peut-être que les motifs "supérieurs" de la guerre — défense de la civilisation, libération des peuples, triomphe de la démocratie — s'imposaient au Canada, indépendamment des avantages qui résultent à l'Angleterre des contributions de ses colonies autonomes. S'il existe encore d'ingrassables jobards à qui la curée de Versailles, le martyre de l'Irlande, la terreur en Egypte, le vol de la Perse, les massacres aux Indes, les envolées du poète d'Annunzio et tout le reste n'ont pas encore dessillé les yeux, il suffit pour l'instant de leur faire observer qu'il n'est ici nullement question des objectifs généraux des Alliés. Je me borne, dans cette étude, à marquer le but et à retracer les progrès de la poussée de l'impérialisme anglais, inaugurée en 1899 et poursuivie sans relâche avant, pendant et après la grande guerre.

Envisagée sous cet angle, la participation du Canada et des autres "nations-sœurs" à l'entreprise impériale et commerciale de l'Angleterre contre l'Allemagne a été, comme la contribution de 1899, purement volontaire, en ce sens que les colonies se sont volontairement prêtées aux desseins de l'Angleterre. Leur concours ne résultait d'aucune obligation légale ou morale. Là-dessus encore, tous les hommes d'Etat britanniques et coloniaux sont d'accord. L'un d'eux, M. Bonar Law, chef du groupe conservateur d'Angleterre, a résumé toute la situation, alors qu'il occupait le ministère des Colonies, en septembre 1916. "These great Dominions," disait-il, "are in fact independent States. We could not have compelled a single one of them to send a man or contribute a penny."

D'autre part, tout le monde, en Angleterre et aux colonies, sauf les aveugles et les sourds incurables, reconnaît que cette contribution toute volontaire a renversé l'ordre des obligations réciproques et, partant, la base de la constitution de l'Empire. Tout le monde — sauf les mêmes incurables — admet également qu'il est impossible de revenir à l'ancien ordre de choses. Sur ce point, M. Bonar Law a été non moins catégorique. "After this war," écrivait-il dès 1915, "the relations between the Dominions and the Mother Country can never be the same again."

Du reste, fut-il possible ou désirable de revenir à l'ancien état de choses, — agrémenté de la perspective de nouvelles saignées volontaires, chaque fois que l'Angleterre aura quelque conquête à faire, ou quelque rival de commerce à mettre en faillite, sous prétexte de "civilisation supérieure" ou de "démocratie triomphante" — que les chefs de l'impérialisme britannique ne le permettraient pas. Ils n'entendent pas rester à la merci des spasmes de *loyalty* des "nations-sœurs".

L'autre jour, le dernier tenant du tokyisme traditionnel, M. Balfour, signalait le danger des réactions qui suivent toujours les efforts

suraigus. C'est contre cette réaction possible, probable, certaine, que la mission Jellicoe est principalement dirigée. Mais de ceci nous verrons plus outre.

Henri BOURASSA.

* Discours prononcé à Londres, le 15 décembre, à une réunion de l'Empire Parliamentary Association.

ASILES ET HÔPITAUX

SI L'AMENDEMENT A LA CHARTE DE MONTREAL AUTORISANT LA VILLE A VERSER \$2.00 POUR CHAQUE MALADE INDIGENT TRAITE DANS LES HÔPITAUX EST ADOPTÉ, QUE FERA-T-ON POUR LES ASILES ?

On peut voir, dans la *Gazette* de ce matin, que le bill demandant à la Législature de Québec l'incorporation d'un nouvel hôpital anglais vient d'être imprimé. De l'analyse qui en est faite dans ce journal, il ressort que cette institution sera très nettement catholique puisque le service d'hospitalisation sera confié à des religieux qui auront voix dans le conseil d'administration, et qu'en cas de désaccord entre religieux et laïques, l'archevêque de Montréal est désigné comme arbitre, sa décision devant être acceptée sans appel par l'une et l'autre partie.

Nous devons donc nous réjouir de la fondation de ce nouvel hôpital qui recevra, comme tous les autres, les malades indigents ou payants de toute nationalité ou de toute croyance, mais plus particulièrement les catholiques, cela va de soi. Ceux-ci tiennent, en effet, le plus souvent à être traités dans des institutions de leur foi, et on n'ignore pas qu'à l'heure actuelle le nombre de lits dans les institutions catholiques est insuffisant pour les hospitaliser tous. La nouvelle loi que l'on se propose de faire adopter à Québec, contraignant les municipalités à payer deux dollars par jour pour l'entretien de leurs malades dans les hôpitaux des grands centres de même que l'amendement à la charte de la ville de Montréal que les commissaires ont promis de soumettre à la ratification de la Législature pour autoriser également la ville de Montréal à payer deux dollars par jour pour les malades pauvres hospitalisés dans les institutions locales, stimulera sûrement la construction de nouveaux hôpitaux. On parle déjà d'un autre qui serait situé rue Sherbrooke, non loin du futur hôpital Notre-Dame, et dirigé par des religieux.

Si, comme cela paraît entendu, la ville de Montréal s'approprie tout simplement le produit de la taxe des spectacles et verse elle-même, quelle que soit cette recette, deux dollars par jour aux hôpitaux généraux, on ne saurait encore que quelle se propose de faire des hôpitaux spéciaux et des asiles.

Le courrier de ce matin nous apporte précisément une lettre à ce sujet :

"On en fait (de la taxe des amusements), nous dit-on, six parts dont trois sont pour les hôpitaux généraux, deux pour les hôpitaux spéciaux et la sixième pour les diverses institutions de charité. De cette façon, paraît-il, dans une ville comme Montréal les protestants reçoivent à peu près autant que les catholiques. C'est peut-être ce que l'on voulait. Il arrive ainsi que, tandis que l'hôpital Général reçoit, l'année dernière, \$21,515 (voir la *Gazette* du 6 octobre 1914), un asile catholique, qui entretient à l'année plus de trois cents vieillards sans ressources, ne recevait pas mille piastres. Et cependant cet asile est toujours en déficit et à la remorque de la maison-mère des religieuses qui en ont la charge. On n'a parlé de certain refuge considérable qui a reçu quatre-vingt piastres de la taxe sur les amusements. Il est clair qu'avec ce système nos institutions catholiques resteront toujours inférieures aux protestantes."

Cette lettre soulève une question assez délicate. Il va de soi que les hôpitaux généraux, de même que les hôpitaux spéciaux, considèrent leurs frais beaucoup plus élevés que ceux des asiles. Instruments de chirurgie, médicaments et laboratoire, literie sans cesse renouvelée, tout cela atteint des prix fabuleux. Certains hôpitaux spéciaux, tels les maternités, considèrent par contre qu'ils ont droit aux mêmes frais que les hôpitaux généraux et il est difficile de voir, en effet, pourquoi un hôpital qui ne traite que des femmes ou que des enfants dépenserait moins que celui qui traite hommes, femmes et enfants. Mais il ne nous appartient pas de discuter cette question à fond. Les institutions intéressées sont assez capables de se défendre et il est probable qu'elles feront entendre et accepter leurs revendications devant la législature ou devant les commissaires.

Pour les asiles, c'est autre chose. Il est évident que les frais sont moindres. Dans le cas qui nous est cité particulièrement, on reçoit uniquement des vieillards, ont un certain nombre, à cause même de leur âge, sont des malades, mais ne sont pas d'ordinaire de la catégorie des cas de chirurgie, "celle qui coûte le plus d'entretien dans les hôpitaux". Mais la somme que les asiles ont reçue jusqu'ici est ridiculement insuffisante. Si l'on considère que dans un hôpital général un malade coûte deux

dollars par jour d'hospitalisation, il nous paraît bien que le soin d'un vieillard devrait représenter environ la moitié de cette somme. Et c'est ce que la ville devrait verser à ces institutions.

Il est naturellement impossible d'établir une discrimination entre les hôpitaux protestants et catholiques d'autant plus que les uns et les autres reçoivent les malades de toute nationalité et de toute confession. Il fallait absolument établir une base uniforme pour la distribution de la recette.

On a pris le nombre de lits occupés par les malades indigents. Il se trouve qu'ils sont plus nombreux dans les hôpitaux protestants que dans les catholiques, mais c'est une anomalie qui se corrigera rapidement par la création de nouvelles maisons hospitalières catholiques. Ce qui est très urgent de réviser c'est l'allocation aux hôpitaux spéciaux et aux asiles de vieillards.

LOUIS DUPIRE

LA SUCCESSION DU Dr BEAUDRY

La mort du docteur J. A. Beaudry qui s'est, pendant une trentaine d'années, dévoué à la cause de l'hygiène dans la province de Québec crée un vide important au bureau d'hygiène provincial et qu'il faudra combler prochainement. Le conseil supérieur d'hygiène de la province s'est appliqué, depuis quelques années, particulièrement, à ignorer les influences politiques. On ne demande pas aux médecins, pour leur donner une situation, autre chose que des qualifications obtenues à l'université. C'est certainement un progrès.

Nous avons donc lieu de croire que le conseil, quand il s'agira de choisir le remplaçant du docteur Beaudry, se souviendra qu'il n'y a pas de meilleur stimulant pour les subalternes dans l'accomplissement de leur devoir que la perspective de la promotion.

Le docteur Beaudry avait un assistant. Nous ne savons s'il est disposé à accepter sa succession, mais dans l'ordre logique, ce serait à lui d'abord que cette situation devrait être offerte. En agissant autrement, ce serait infliger une injure grave à une compétence reconnue, à un dévouement et à une ardeur au travail que tous ses confrères se plaisent à reconnaître.

L. D.

LA MARCHÉ EN AVANT

Le mouvement syndical catholique poursuit avec un succès croissant sa marche progressive. Hier soir, à Hochelaga, on célébrait par une réunion publique la naissance du plus récent syndicat, celui des charpentiers-menuisiers. L'auditoire, presque exclusivement composé d'ouvriers, remplissait la vaste salle du couvent de la rue Saint-Germain.

Un vétérinaire du mouvement ouvrier nous disait : C'est l'une des réunions ouvrières les plus considérables dont j'aie souvenir. Devant cette assemblée de travailleurs, le directeur des œuvres sociales du diocèse, M. l'abbé Hébert, des travailleurs syndicaux, président du nouveau syndicat, Alfred Charpentier, J.-B. Beaudry, un missionnaire, le R. P. Robichaud, S.J., ont successivement discuté, avec grande précision, les divers aspects du mouvement syndical catholique. Les auditeurs ont écouté avec une attention significative, soulignant de vifs applaudissements, les passages des discours, les divers orateurs. M. l'abbé Hébert, MM. les docteurs Laporte et Chénier, ont dit en quelques mots très brefs, la satisfaction générale devant les progrès du syndicalisme catholique.

Nous ne pouvons indiquer ici que certaines des idées énoncées hier : la volonté de constituer un mouvement syndical qui soit pleinement d'accord avec les aspirations des masses ouvrières catholiques — ce qui permettra, entre autres choses, de donner à l'organisation professionnelle une puissance qui a été incapable d'atteindre le syndicalisme international et neutre ; la volonté de soustraire le mouvement syndical catholique à toute influence étrangère ; la volonté encore de faire du syndicat à la fois un instrument de protection des intérêts ouvriers et un puissant et instrument de paix sociale, de substituer, dans toute la mesure du possible, les règlements par l'arbitrage et la conciliation aux conflits de force — ce qui aura pour résultat de supprimer, ou en tout cas, de diminuer dans une très large mesure, les grèves, désastres pour tout le monde.

Le mouvement syndical catholique représente, de toute évidence, en même temps qu'un élément de protection pour les travailleurs, un principe de stabilité générale. C'est la raison de la faveur croissante qu'il accueille partout où il est bien connu.

Les syndicats catholiques et nationaux comptent déjà, dans notre province, trente-cinq mille membres, dix-huit mille à l'Assemblée d'hier, et d'autres groupes sont en formation. Il faut ajouter que l'on porte dans le travail d'organisation, le souci de bâtir solide et pour longtemps bien plus que celui d'afficher rapidement des effectifs considérables. C'est une grosse garantie pour l'avenir. — O. H.

BLOC-NOTES

Notre pain quotidien

Il nous coûtera plus cher, à compter d'aujourd'hui. Ottawa vient en effet de décréter un avancement de 50 sous par minot, pour le blé, et de \$2.25 par baril pour la farine ordinaire. Cela signifie que les boulangers vont nous vendre leur pain d'une livre et demie 15 sous, à Montréal. Nous le trouvons déjà cher à 13 sous ; la hausse nouvelle ne sera pas une amélioration de notre sort. Cette fois-ci, la hausse est directement imputable à une décision du gouvernement, par l'entremise d'une commission spéciale, la *Canadian Wheat Board*. Le public sera curieux de savoir ce qui vont faire, dans les circonstances, les membres de la commission fédérale du commerce, créée par M. Borden et son cabinet pour empêcher une hausse déraisonnable du prix des vivres, à-t-on prétendu il y a quelques mois. Dans le cas présent, les producteurs de blé de l'Ouest vont bénéficier de la hausse. Mais les consommateurs... ? On annonce, d'autre part, que la commission fédérale du commerce va ordonner une légère diminution du prix des conserves alimentaires. Mais comme il s'agit en l'espèce de faire passer à la *Dominion Canners Limited*, un rabais de deux sous et demi par douzaine de boîtes, on ne voit pas tout de suite quel résultat matériel infiniement cela pourrait avoir sur le prix de vente des conserves aux consommateurs qui les achètent, eux, de leurs épiceries. La fiche de consolation est mince.

Notre programme naval

Le nôtre, c'est, paraît-il, celui que lord Jellicoe est en train, avec le concours de nos ministres, de préparer à Ottawa. S'il faut en croire une dépêche à la *Gazette* de ce matin, il serait joliment coûteux. Il ne s'agit pas moins, en effet, que de la construction, à même notre budget, de six croiseurs, de cinq contre-torpilleurs, de douze sous-marins, de toute une escadrière de torpilleurs et d'une autre escadrière d'hydroplanes. Aux prix courants, on peut dire que cinquante à soixante-quinze millions y passeraient, au bas mot... outre ce qu'il faudrait pour les canons, les projectiles, les marins et le reste. Le pays voudrait-il d'une telle dépense à une heure aussi inopportune que celle où nous vivons ?

Empoisonneurs

Depuis Noël, une centaine de personnes sont mortes aux Etats-Unis, empoisonnées par l'alcool méthylique qu'on leur a vendu sous différentes étiquettes de liqueurs spiritueuses. Les alcools falsifiés ont une plus grande odeur que jamais, dans tous les pays où la prohibition existe. On peut aussi constater à Montréal, lorsqu'on rencontre un ivrogne titubant dans la rue, que le type d'ivresse commun, de ce temps-ci, ressemble plus qu'autrefois à une intoxication produite par l'absorption de poisons dommageables que l'alcool distillé et vendu après maturation. L'alcoolique qui ne trouve pas les boissons qu'il a coutume de consommer boira n'importe quel mélange meurtrier, pourvu qu'il porte le nom de whisky, de genièvre ou de rye. Malgré tous les règlements et toutes les lois de l'univers, ceux qui veulent boire boiront, au péril immédiat de leur vie. La centaine de morts violentes signalées par les dépêches américaines, ces jours-ci, ne sont qu'une partie de celles qu'ont occasionnées la guerre, à tout le moins, de canadiens français. Les tirades qu'il a publiées contre les autres, en 1917, au temps des élections, sont des exemples parfaits de fanatisme mêlé de calomnie, de mensonge et d'imbécillité. Depuis, le *Standard* a changé d'attitude et essaie de flatter les Canadiens français. Il est facile de découvrir les raisons de ce revirement soudain. Le matin, la *Gazette* a un article élogieux sur les belles contumes des Canadiens français au temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et sur leurs qualités familiales. En 1914 et de puis, pendant tout le temps de la guerre, notre race avait les mêmes qualités qu'aujourd'hui. On ne paraît pas s'en être avisé alors. Il y a quelque chose d'amusant dans la découverte que le pressant anglo-canadien en fait d'un commun accord, aujourd'hui. Cela ne doit pas nous émouvoir outre mesure.

Compliments

Derechef, la presse anglo-canadienne, à l'occasion de Noël, nous inonde de compliments. L'autre jour, c'était le tour du *Standard* de Kingston, un des journaux les plus violemment hostiles, pendant la guerre, à tout ce qui se fait de canadien français. Les tirades qu'il a publiées contre les autres, en 1917, au temps des élections, sont des exemples parfaits de fanatisme mêlé de calomnie, de mensonge et d'imbécillité. Depuis, le *Standard* a changé d'attitude et essaie de flatter les Canadiens français. Il est facile de découvrir les raisons de ce revirement soudain. Le matin, la *Gazette* a un article élogieux sur les belles contumes des Canadiens français au temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et sur leurs qualités familiales. En 1914 et de puis, pendant tout le temps de la guerre, notre race avait les mêmes qualités qu'aujourd'hui. On ne paraît pas s'en être avisé alors. Il y a quelque chose d'amusant dans la découverte que le pressant anglo-canadien en fait d'un commun accord, aujourd'hui. Cela ne doit pas nous émouvoir outre mesure.

Le papier cher

Le papier à journal continue son ascension. Vendu moins de \$40 la tonne en 1914, il coûtera après-demain \$80 la tonne aux journaux canadiens qui l'achètent au wagon. Et encore cela ne sera-t-il que pour six mois. En juillet, nous devrons payer le plus bas prix du marché américain, qui est déjà de \$85 à \$90 et qui ne sera pas moins de \$90 la tonne, à cette date-là. Entretemps, les fabricants de papier à journal font des bénéfices sans précédent. La cote de leurs valeurs en bourse montebaisée depuis leur prospérité. Rien que la semaine dernière, rue Saint-François-Xavier, notre *Wail Street*, — les valeurs de la *Riordan Paper Co.* ont fait une avance de 21 points ; et celles de l'*Abbiti* en ont enregistré une sensationnelle de 83 points. La *Laurentide Company*, la compagnie *Price*, la *Spanish River Co.* et la compagnie

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS !

Pour le dixième anniversaire du "Devoir"

La grande réunion publique du Monument National — Les billets seront en vente demain — Discours de M. l'abbé Perrier, de MM. Antonio Perrault et Henri Bourassa.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il y aura, pendant le congrès convoqué à l'occasion du dixième anniversaire du *Devoir*, une grande réunion publique. Cette réunion se tiendra dans la soirée du mardi, 13 janvier et sera présidée par M. le Dr Prince, président de la société des Amis du "Devoir". Trois discours, à part l'allocation du président, y seront prononcés : l'un, par M. l'abbé Philippe Perrier, l'autre par M. Antonio Perrault, avocat, et le troisième par M. Henri Bourassa. Tout le monde est invité.

Les recettes de la séance serviront à payer les frais du congrès et, s'il y a un surplus, celui-ci sera affecté aux œuvres de propagande. Les billets (au prix de \$1, 75 et 50 sous, suivant les sièges)

Ces attentats

Une longue dépêche datée d'hier annonçait une nouvelle tentative à main armée contre le vice-roi, à Dublin. Naturellement, ce devait être un nouveau coup des *Sinn Feiners*. Or il se trouve que, peu d'heures plus tard, une nouvelle dépêche, datée de Londres celle-là, indique que toute l'affaire n'est que le résultat d'une méprise des autorités. "On affirme, dans les milieux officiels, que nulle attaque n'a eu lieu contre la résidence du vice-roi d'Irlande, et que l'affaire n'est pas sérieuse", dit le texte. Un autre câblagramme, de Dublin, celui-là, daté de cet avant-midi, porte que le civil et l'officier trouvés morts hier soir dans *Phoenix Park* ont été l'un et l'autre victimes d'une méprise de la part de la garde militaire du vice-roi, garde qui, prise de peur, a tiré au hasard et a tué ces deux loyalistes. Voilà deux morts d'hommes que l'information tendancieuse ne pourra pas mettre au compte des *Sinn Feiners*. Par ailleurs, le correspondant à Dublin du *Standard* de Londres affirme que lord French est à prendre des mesures pour faire arrêter et interner sans procès tout Irlandais soupçonné d'être un *Sinn Feiner*. Si la nouvelle est fondée, lord French va se mettre une jolie besogne sur les bras. Il n'y aura pas dans tout le Royaume-Uni assez de prisons pour renfermer les gens ainsi arrêtés, et plus il en arrêtera, plus il y aura de *Sinn Feiners* ; car, disent les journaux anglais modérés, — ainsi le *Manchester Guardian*, — toutes les mesures de rigueur de lord French n'ont en jusqu'ici d'autre résultat que celui de multiplier le nombre des républicains en Irlande. Les persécutions d'habitudes, entre autres conséquences, celle d'accroître le nombre des adhérents aux idées qu'on persécute.

G. P.

SUR LE LIVRE D'ANDRÉE JARRET

Moisson de Souvenirs... Vous croyez tenir un recueil de gerbes déjà vues. Il n'en est rien. Un journal intime peut-être ? Non plus, l'auteur s'en défend. Une photographie série d'observations ? Vous n'y êtes pas. C'est un roman bien fait, admirablement senti. C'est l'œuvre qui devait faire suite à tous les essais de littérature féminine qui trouvent si gracieuse hospitalité dans les colonnes du *Devoir*.

Une œuvre, ce n'est pas peu dire. Il faut pour donner une œuvre qui mérite ce nom tant d'expérience de la vie, de connaissance du cœur humain, de maîtrise de la langue, d'habileté dans l'art d'écrire ! Et pourtant, je crois qu'on peut l'affirmer, le livre d'Andrée Jarret, est une œuvre ; œuvre d'ailleurs modeste, si vous voulez, mais œuvre profonde qui atteindra les âmes ; œuvre vraie, sincère, vibrante qui fera honneur à notre littérature nationale, qui en marquera peut-être une nouvelle étape. Car cette œuvre est avant tout psychologique. Les épisodes ne s'y déroulent pas à grand renfort de drame compliqué. Toute l'attention converge vers la progression de deux âmes en qui l'amour grandit depuis l'enfance jusqu'à l'heure des grandes passions. Alors le drame devient poignant car la lutte s'engage entre l'amour humain et l'amour divin. Et c'est au nom de l'amour, finalement, que s'accomplit le sacrifice de leur amour.

A cause de ce caractère psychologique, à cause surtout de sa portée religieuse et mystique, cette œuvre

seront mis en vente demain, aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent (Tél. Main 7460), chez M. J.-A. Payette, 182, rue Notre-Dame-Ouest (Tél. Westmount 1008) ; à la pharmacie Désilets, 213, rue Bourbonnière, Maisonneuve (Tél. Lavallée 1446) ; à la pharmacie Robert, 1185, rue Saint-Denis (Tél. Saint-Louis 811) ; chez Granger Frères, Place d'Armes (Tél. Main 8200). On fera bien de retenir ses billets très tôt, l'expérience démontrant qu'en pareille circonstance, les derniers venus risquent de n'être point servis à leur goût.

Les séances du congrès proprement dit auront lieu l'avant-midi et l'après-midi du 13 janvier, ainsi que l'avant-midi du 14.

Wayagameak ont aussi marqué une hausse de leurs valeurs. Il est à noter que des journaux de Toronto, fatigués de payer les prix élevés dont il est question maintenant plus que jamais, vont établir leurs usines à papier et auront celui-ci au prix de revient, sensiblement plus bas que le prix du marché.

Les autres, ceux qui n'ont pas de pareilles ressources, seront contraints, d'ici peu, de hausser encore leurs prix ou de suspendre leur publication.

Une couventine s'ennuie en pension ; elle est tout heureuse de voir ses vacances avancées de deux semaines et se rend chez sa grand-mère où elle rencontre son petit cousin Jean. C'est peu de chose. Mais comme tout de suite celui-ci rendrait fixe notre intérêt et notre sympathie : "Il me semble le voir encore, élané, mince, avec ses bottines chocolat, sa culotte grise, bouffante et le tricot de laine bleue qui moulait étroitement son corps gracile pour se terminer par un gros bourrelet autour du cou. Tant lui faisait dire du catéchisme et il récitait à pleine voix, en se promenant à grandes enjambées autour de la pièce, la basse et les bras ballants, comme s'il se fût moqué du monde entier. Mais je n'ignorais pas pour qui étaient toutes ces poutresses."

La petite Marcelle se décrit de façon non moins piquante.

"Étonnée, je me trouvais ravissante, croyant tout bonnement que c'était dû à la magie de ce jour ; d'autant plus, que j'étais dans des bottines, une robe d'étoffe écossaise, un peigne rond pour repousser en arrière mes cheveux coupés court, à la Jeanne d'Arc. Si je ne me détournais un instant, je revenais vite au miroir, comme fascinée par la petite fille qui y baignait. Elle avait la figure pleine, le teint rose, très délicat, les cheveux sombres, plats et lisses, les sourcils plus pâles, légers, presque droits, de deux petits yeux de pervenche et comme Jean, la bouche très mignonne, aux lèvres fines. Mais à cette petite bouche, se bornait notre ressemblance physique et tantôt dis que lui ne cessait d'allonger droit et svelte, je restais et devais hélas ! toujours rester petite. Mais en revanche, j'étais fort potelée et l'on ne manquait pas de m'en faire compliment."

Ces portraits de Jean et de Marcelle ne seront parfaits qu'avec le livre dont chaque ligne indique le lent travail du temps qui façonne et fait épanouir les âmes aussi bien que les corps. Et tout convergera vers la mise en lumière de ces deux êtres si attachants qu'on sent par moment leur émotion même nous envahir, et leur douleur dans le déchirement final devenir notre douleur.

Mais cette préoccupation du sujet principal n'empêchera pas l'auteur de nous montrer avec une vérité frappante l'entourage de ses héros. Il y a même une richesse, l'auteur l'a dit, une profusion de matériaux dans ce petit volume, qui eût entraîné inévitablement la confusion dans l'esprit du lecteur si la trait original de chaque figure, de chaque lieu n'avait été merveilleusement saisi et hiérarchisé en vue de l'effet général. Mais on a précisément, en poursuivant cette lecture sobre et lucide, l'impression d'avoir un guide sûr que les dédales de la route n'étonnent pas. L'auteur domine son sujet. Elle l'a, malgré sa jeunesse, depuis longtemps médité et vécu. Descriptions de paysages, de scènes d'intérieur, foyers ou pensionnats, de physionomies diverses, analyses d'états d'âme étaient depuis longtemps couchés dans les cahiers de cette petite fille d'un acroïte ignoré de nos campagnes canadiennes.

De tous ces souvenirs qui sont des visions d'artiste, elle a fait une œuvre de beauté en y mettant l'unité, l'enchaînement, le souffle de son âme généreuse, ardente. Il faut donc lire du commencement à la fin l'histoire simple qui ne souffre pas, de solution de continuité. Et plus on relit, plus on trouve admirable, — outre le charme du style si pur, si coulant et si précis, — la fois qu'il peine y trouverait en de légères imperfections... peut-être voulues et qui garantissent l'auteur contre tout soupçon de recherches, — la finesse psychologique, le rare talent de composition qui se révèle dans ces pages et le précieux enseignement pédagogique qu'elles contiennent.

Toutes celles qui ont charge d'âmes, mères et professeurs feront bien de connaître l'histoire de Jean et de Marcelle.

Marie J. GERIN-LAJOIE.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'empêchent de nous adresser des lettres, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

EN AVANT L'AGRICULTURE!

Si nous considérons ce qui se passe autour de nous : grèves chez les artisans, chez les ouvriers de toutes classes et de toutes dénominations, dont résultent ordinairement des augmentations de salaires, diminution des heures de travail, etc., nous en concluons que nous sommes à une ère de changement général.

Au milieu de ce mouvement, le cultivateur est resté immobile, perdant de la sorte la part de la cherté de la vie et que l'on essaie tous les moyens possibles afin d'enrayer ce mal toujours croissant. L'autorité y a même prêté son concours en imposant des restrictions sur la vente de certains produits, tels que le fromage, le blé, etc., semblant par là justifier cette appréhension de beaucoup de gens : "Le cultivateur fait trop d'argent."

Etudions ensemble la question et voyons quels sont les moins radicaux des plus pratiques propres à remédier à l'état actuel.

N'oublions pas que si l'agriculteur a su retirer quelques bénéfices de son exploitation, c'est qu'il se consacre tout entier à son travail; aussi le voyons-nous peiner à la tâche durant 14, 15 et même 16 heures chaque jour. Sans cette assiduité, sans ce déploiement d'énergie, l'agriculture n'aurait jamais pu s'élever à ce point, et nous n'aurions qu'une agriculture pauvre et déprimée.

Selon moi, l'agriculture a surtout besoin d'encouragement. Depuis longtemps on l'a considérée comme un vil métier, à la portée de toutes les intelligences : c'est un préjugé qu'il importe de faire disparaître; car la profession d'agriculteur requiert non seulement des bras et de la force physique, mais aussi un tout autre genre de culture et d'intelligence possédant tout le tact et la bonne volonté que nécessite ce vaste champ d'expérience.

Je le dis à la louange de nos gouvernements : ils ont agi de bonne foi; ils ont même dépensé de fortes sommes pour venir en aide à la classe agricole par la création de fermes expérimentales, écoles d'agriculture, etc.; mais notre science agricole étant encore à ses débuts, nous n'en sommes qu'à des essais.

On a tenté vainement de greffer à notre système de culture des méthodes européennes qui malheureusement n'ont eu que peu de succès, l'état différent de nos sols et sous-sols avec ceux des pays d'outre-mer, et des besoins particuliers de notre commerce.

De même, beaucoup d'autres principes furent énoncés, mais ils ne furent que des théories, car on ne les appliqua pas; on en résultait : je citerai en particulier le défoncement du sous-sol, et plus récemment encore la pratique du drainage, que l'on semble vouloir mettre de côté, se rendant compte qu'il coûte beaucoup trop cher en compensation des bénéfices qu'il en résulte.

Le reste d'opinion que les cultivateurs pratiquent, vraiment amoureux du sol, ne peut plus tout autre apporter ces lumières qui transformeraient notre système de culture et feront de notre pays un sol réellement prospère, produisant comme à ses premiers âges les blés et graminées de toutes sortes.

Favorisons donc ces unions et assemblées d'agriculteurs : ce côté fut trop négligé et c'est un tort vraiment regrettable. Récemment encore les journaux annonçaient une grande convention devant avoir lieu à Québec dans le cours de janvier; on y invitait les présidents et secrétaires des sociétés d'agriculture, écoles agricoles, qui le plus souvent sont des marchands, hommes de profession ou autres, tandis que l'on aurait dû tenir surtout à y convoquer les agriculteurs, s'étant distingués dans les concours du mérite agricole, les éleveurs reconnus.

On me pardonnera de citer ces détails, et l'on croira que l'on ne m'accuse pas de pessimisme ni de parti-pris. Je n'ai qu'un but : "L'encouragement agricole."

Puisse-je être utile à mes concitoyens, à mon pays tout entier, telle est mon ambition. On laisse la liberté commerciale à l'industrie, pourquoi l'agriculture ne l'aurait-elle pas aussi?

Antoine PHANEUF, Cultivateur.
St-Antoine de Verchères,
15 décembre 1919.

COUVET DE MARIE REPARATRICE

1025 OUEST, AVE MONT-ROYAL.

Du 16 au 20 janvier, retraite fermée pour les jeunes filles.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire à l'avance et de joindre, aux demandes de renseignements, une enveloppe timbrée pour la réponse.

(Communiqué)

La Température

Toronto, 20. — Il y a une dépression près du lac Supérieur et des indices qu'une vague froide va passer par les provinces de l'ouest. Il fait généralement beau et la température se maintient à zéro de l'est de l'Ontario au nord du Nouveau-Brunswick.

Lacs inférieurs et baie Georgienne : vents frais puis forts du sud au sud-ouest, généralement beau et modérément froid, quelques légères chutes de neige. Mardi, relativement doux, d'abord avec neige légère, puis

DEUX ANNÉES AU BAGNE

TELLE EST LA SENTENCE PORTÉE SAMEDI, A WINNIPEG CONTRE R. B. RUSSELL, LE CHEF GREVISTE, PAR LE JUGE METCALFE — ON EMPÊCHE UNE MANIFESTATION.

Winnipeg, 29. — R. B. Russell, trouvé coupable de conspiration séditieuse, a été condamné samedi à deux ans de pénitencier à Stony Mountain.

Un machiniste du Pacifique Canadien, William Staples, qui a déjà organisé une manifestation en faveur de Russell, a dû sur l'ordre du shérif être mis sous bonne garde. Une manifestation menaçait d'éclater. Staples sera traduit en Cour, accusé d'avoir causé du désordre en un endroit public.

Mc Cassidy, a demandé un sursis, jusqu'à décision sur la motion qui sera présentée en Cour d'appel. Le juge Metcalfe n'en a point voulu en prendre la responsabilité.

Il a été annoncé officiellement après l'ajournement que cette motion de Mc Cassidy basée sur la décision défavorable que le juge Metcalfe avait rendue dans le cas d'une autre motion présentée par la défense au début du procès pour faire casser l'acte d'accusation sera entendue la Cour d'appel.

Quant à la demande d'un nouveau procès, cet appel sera entendu aussitôt que la défense sera disposée à le faire. C'est ce que le juge Metcalfe a laissé entendre hier matin. Mc Cassidy croit qu'il pourra se présenter en Cour d'appel mercredi.

D'ici à lundi, jour où la motion sera entendue devant les assises criminelles, Russell sera probablement détenu dans la prison provinciale de Winnipeg. La femme de Russell a failli s'empoisonner en sortant du tribunal. Russell a été informé qu'il sera pris un grand soin de sa femme et de ses enfants.

Le juge Metcalfe a demandé à Russell s'il n'avait rien à dire avant de connaître sa sentence. Russell a parlé en ces termes :

"Votre Honneur, j'ai peu de choses à dire. Tout mon procès durant j'ai porté une grande attention aux procédures de cette Cour, qui, je le comprends, n'a pas saisi le vrai motif de mes activités dans le mouvement trade-unioniste. On m'a trop honoré en m'appelant chef dans un mouvement où il ne saurait y avoir que des porte-paroles. Je n'ai fait qu'exécuter des ordres en fidèle serviteur et au meilleur de ma connaissance. Je crois même que si la Cour m'avait permis de dévoiler ce que furent mes vraies intentions durant la grève, je l'aurais convaincue qu'elle ne comportait rien de criminel. Je suis marié et père de famille. Je ne comprends rien à la loi, encore moins aux procédures de la Cour."

"Si la Cour avait eu la vraie notion du mouvement trade-unioniste dans lequel on ne voit point des chefs mais des individus, on aurait compris que je n'ai que rempli les différentes tâches qui m'incombaient. Je ne crois pas avoir rien d'autre à dire. Je laisse au tribunal le soin de décider de mon sort."

Le juge a prononcé alors l'allocution suivante : "Russell, vous avez cru que vous étiez justifiable de répandre dans le public des idées malfaisantes. Heureusement ces idées n'ont paru acceptables ni au public ni aux jurés, bien qu'elles étaient destinées à trouver un terrain d'adhésion. Ce tribunal n'a aucune animosité contre vous. Le jury a cru que vos idées étaient fausses, je félicite de cette appréciation. Vous avez tenté d'appliquer vos idées de la manière que vous avez dit. Vous vous êtes trompé vous et vos amis, qui n'auraient pas dû agir comme ils l'ont fait. Je ne vous crois pas pire que les autres. La loi est là qui doit être respectée. Je vous punirai selon votre mérite. Soyez heureux que je n'aie pas cru applicable à votre cas les récents amendements apportés à cette loi. Vous auriez été condamné à vingt ans de prison. Je persiste à dire que ces amendements ne s'appliquent pas à votre cas particulier et je vous condamne selon les prescriptions de la vieille loi."

Le juge Metcalfe a condamné alors Russell à deux ans de pénitencier sur chacun des six premiers chefs d'accusation et à un an sur le septième. Les sentences seront concourantes.

froid ce soir.
Vallée de l'Outaouais, haut et bas Saint-Laurent : beau, très froid, légères chutes de neige, mardi.
Golfe et rive nord : beau et très froid aujourd'hui, légère neige locale mardi.

Provinces maritimes : beau et froid. Mardi, vents croissants du sud et de l'est avec neige locale.
Lac Supérieur : vents frais puis forts, tournant au nord-ouest, plus doux aujourd'hui, légères chutes de neige; plus froid encore mardi.

Dans tout l'ouest : quelques giboulées locales mais généralement beau et se refroidissant aujourd'hui et mardi.

RELEVÉ DU THERMOMÈTRE

	Max.	Min.
Victoria	44	38
Kamloops	26	26
Calgary	56	28
Edmonton	48	24
Prince Albert	38	26
Winnipeg	14	14
Sault Ste-Marie	10	24
Toronto	19	8
Kingston	14	2
Ottawa	16	10
Montréal	20	2
Québec	28	8
Saint-Jean, N. B.	38	6
Halifax	36	18

"MOISSON DE SOUVENIRS"

En vente aux librairies, au secrétariat du Foyer, 360 Ste-Catherine Est, et à l'Action Française, pour le commerce, 75 sous l'unité.

TANT PIS POUR NOUS TOUS

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLE AYANT DÉCIDÉ L'AUGMENTATION IMMÉDIATE DE CETTE DENRÉE, LES BOULANGERS VONT INÉVITABLEMENT VENDRE LEUR PAIN PLUS CHER.

Winnipeg, 29. — (S. C. P.). — La Commission canadienne du blé vient d'ordonner qu'à partir de minuit, le 27 décembre, le prix du blé du Manitoba soit augmenté de \$2.30 à \$2.80 par minot au moulin. Elle ordonne aussi que le maximum du prix en gros du blé du printemps (blé d'été) soit porté de \$10.90 à \$13.12 par baril pris aux wagons à Montréal.

La nouvelle avance des prix du blé, le président de la Commission, Jas. Stewart, a déclaré que le public pourra, s'il le veut, se procurer de la farine à meilleur compte du côté des États-Unis et c'est pour cela que l'importation des produits américains a été permise.

Le premier règlement mentionné dans cet ordre de la Commission se lit comme suit :

Jusqu'à avis contraire, le prix du blé aux moulins du Canada sera fixé sur cette base : \$2.80, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé No 1 Manitoba Nord et No 1 Alberta aux éleveurs de Fort-William et de Port-Arthur.

\$2.70 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé No 1 Durum pris dans les éleveurs publics de Fort-William et de Port-Arthur.

\$2.33 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé de printemps No 1 blanc d'hiver et No 1 rouge d'hiver en entrepôts à Montréal.

\$2.31 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé mélangé No 1 d'Ontario, de Québec et des Provinces Maritimes, pris aux entrepôts à Montréal.

\$2.27 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé No 1 (goose) en entrepôts à Montréal.

\$2.24 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé No 1 de commerce aux entrepôts à Montréal.

\$2.25 1-2 par minot, y compris cinq sous par minot pour les frais de transport, pour le blé No 1 de la Colombie Britannique pris aux entrepôts du gouvernement à Vancouver.

LE PRIX DE LA FARINE

Le second règlement (No 77) s'applique à la farine.

(1) Que l'étalon de la farine manufacturée au Canada pour la vente du Canada soit désigné par la Commission canadienne du blé comme suit : (A) Farine de blé de printemps, étalon du gouvernement; (B) farine de blé d'hiver, étalon du gouvernement.

(2) Que le maximum de la vente de la farine au gros à partir du 27 décembre à minuit inclusivement et jusqu'à nouvel ordre, soit :

(A) Farine de blé de printemps, étalon du gouvernement, de \$13.15 par baril de 98 livres nettes mise en sacs de jute.

(B) Farine de blé d'hiver, étalon du gouvernement, de \$10.10 par baril de 98 livres nettes, mise en sacs de jute.

Ces prix sont basés sur la vente aux wagons à Montréal.

Ce règlement prend effet à compter de minuit le 27 décembre courant et tous ceux qui vendront plus cher que les prix fixés ici seront passibles de poursuites pour violation des règlements édictés par la Commission canadienne du blé.

PRIX PAR BARIL DE 98 LIVRES NETTES, EN SACS DE JUTE.

	Farine au printemps	Farine d'hiver
Ontario à l'ouest de Fort William, de Port Arthur et d'Armstrong, y compris les frais de transport	\$12.65	\$7.00
Endroits du Manitoba	12.65	7.00
Hudson Bay Jet jusqu'à le Pas	12.75	7.10
Endroits de la Saskatchewan	12.55	6.90
Endroits de l'Alberta, Edmonton, Cammore et à l'est	12.45	6.80
Crow's Nest et à l'ouest	12.45	6.80
Endroits de l'Alberta au nord et à l'ouest d'Edmonton sur le C.N.R., sur le G.T.R., le A.G.W. et le B.C. Ry.	12.55	6.90
Endroits à l'ouest de Crow's Nest jusqu'à Kootenay Landing, Kimberley, Marysville, Golden et endroits de Kootenay Central	12.65	7.00
Revelstoke, Nelson et autres endroits environnants et comités d'Irland et de la Colombie Britannique	12.75	7.10
Côte de la Colombie Britannique, Vancouver, endroits de la frontière et Kettle Valley	12.85	7.20
Autres endroits sur l'île de Vancouver à l'ouest d'Edson et de Jasper	12.90	7.25
Endroits de Prince Rupert et l'est de Yellowhead	12.95	7.30
	13.05	7.40

LA CONSÉQUENCE FATALE

Les boulangers songent à hausser de deux sous et peut-être de trois sous le prix du pain, à la suite de la décision de la Commission du blé.

À partir d'aujourd'hui, les meuniers vendront leur farine \$13.75 le baril aux boulangers; et comme ces derniers pour la plupart n'ont qu'un approvisionnement restreint, les prix actuels du pain ne peuvent subsister longtemps; aussi vont-ils disparaître immédiatement.

Le pain d'une livre et demie qui se vend aujourd'hui 13 sous, monterait à 15 sous au moins; les boulangers prétendent qu'il se vend 16 sous aux États-Unis.

Les meuniers tentent la responsabilité d'une pareille augmentation sur les épaules des consommateurs du blé; ils disent qu'ils ont les pieds et les mains liés et ne peuvent que subir les décisions de la Commission du blé.

"C'est pour plaisir seulement aux fermiers de l'ouest, a remarqué l'un d'entre eux, afin de leur donner un gros prix pour le reste de leur récolte. Pourquoi faire souffrir six millions de personnes pour contenter un million dans l'ouest? Les citoyens de l'est devraient commander la situation. Nous, les meuniers, nous n'avons qu'à obéir."

L'accusation qui pèse sur eux est terrible

Trois individus sont arrêtés et traduits devant un magistrat de New-York, à la suite des décès causés par l'absorption d'alcool.

New-York, 29. — (S. P. A.). — Trois personnes accusées d'avoir été la cause des pertes de vie et des maladies causées par l'alcool de bois qui a été vendu ces jours derniers à New-York ont comparu ce matin devant un commissaire américain. L'une est un entrepreneur, l'autre un pharmacien et le troisième un marchand de liqueurs. Ces trois individus qui ont été arrêtés hier soir sont : Adolph Panarelli, John Romanelli et Samuel Saleeby. On dit que Romanelli a de l'ex-

périence dans le trafic de l'alcool. Il a dit aux agents qui l'ont arrêté qu'il a peur d'être lynché.

Quelqu'un aurait demandé à Panarelli de lui procurer de l'alcool pour Noël. Panarelli s'est adressé à Romanelli, lequel est allé voir le pharmacien Saleeby pour s'en procurer.

Panarelli a déclaré à la police que vingt barils avaient été envoyés à Hartford et que ces barils contenaient 50 gallons chacun. Le prix était de \$1,500 le baril.

LE FRÈRE MELCHIOR

Dans la nuit de samedi à dimanche, s'est éteint, au Sault-au-Récollet, chez les Frères de Saint-Gabriel, le Frère Melchior, dans le monde Eugène-Jules Poirion.

En lui la communauté perd un religieux pieux, modeste, zélé et instruit. Les nombreux enfants qui l'ont connu à Sainte-Thérèse-de-Blainville, à Saint-Jacques-de-l'Achigan, à Acton Vale et à Saint-Johnsbury regretteront ce religieux accompli, aimable, affable et toujours joyeux, ce dévoué professeur qui, quelque temps avant sa mort, disait, dans son humilité, qu'il n'avait encore rien fait pour Dieu et les hommes!

Ses anciens élèves, ses confrères ainsi que ses supérieurs ne sont pas de son avis. Le seul regret que l'on pouvait adresser au Frère Melchior, c'est qu'il manquait de confiance en lui. C'est parfois une qualité et assez souvent un défaut.

Frère Melchior répandait la joie autour de lui; il était musicien, poète et narrateur intéressant. Comme il savait faire aimer le beau, le bien, le vrai, la Religion, son Institut! Il a travaillé au bien des âmes pendant 24 ans et cela compte dans une existence de 40 ans.

C'est en terre angevine que Dieu avait placé son berceau; comme il en parlait avec amour, avec fierté et un bien légitime orgueil de cette belle France aimée et de coin d'Anjou, témoin et théâtre des exploits des guerres de Vendée! Il y a quelques années, il revint au pays natal son vieux père et plusieurs de ses frères. Il avait gardé un délicieux souvenir de cette première et unique visite.

Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, Frère Melchior a fait bien généreusement le sacrifice que Dieu lui demandait. Depuis plusieurs mois il souffrait après l'heure tant désirée du départ pour le ciel. Dieu l'a cueilli, bien préparé et bien purifié par la souffrance joyeuse acceptée.

Il a gardé jusqu'au dernier instant toute sa connaissance : "Priez pour moi, je ne vous suis plus, mais je vous comprends et je vous entends... Que le jour de ma mort ne soit un deuil pour personne... je vais au ciel."

Et, sans effort, Frère Melchior a rendu sa belle âme à Dieu.

Frère Melchior, au ciel, vous ne resterez pas inactif; souvenez-vous de l'Âme fidèle qui ne vous oubliera pas.

F. J. (Communiqué)

POUR COMBATTRE LES MONOPOLES

(S. de la Canadian Press)

Toronto, 29. — La Commission de Commerce veut partir en guerre contre les monopoles. M. W. S. O'Connor, a déclaré samedi que la commission possédait tous les pouvoirs requis pour traquer les accapareurs et les profiteurs qui cherchent à contrôler le marché.

Les metteurs de viandes en conserves se trouvaient ainsi visés.

M. O'Connor a aussi annoncé que la commission tiendrait une enquête pour savoir quel avantage le tarif douanier donnait aux industries pour récolter des profits injustes et illicites.

La Cie Fish Coal a comparu devant la commission pour répondre à l'accusation d'avoir vendu \$15, une tonne de charbon, dans un cas, tandis qu'elle ne faisait payer que \$11, à un autre client. F. A. Fish, président de la compagnie, a déclaré qu'il avait donné par charité le charbon à \$11. Le major Duncan, de la Commission du Commerce, a fait remarquer que M. Fish avait formé deux compagnies : The Fish Coal Co., et The Harbor Coal Co., et que celle-ci n'avait pas de charte, ce qui prouverait que ces deux compagnies ont été formées dans le but d'étudier la loi qui stipule qu'aucun vendeur ne saurait faire des profits de gros et de détail en même temps.

"Mais, vous ne pouvez le prouver", répondit M. Fish.

Au cours de l'enquête, M. Murdoch a exprimé sa désapprobation de la réclamation excessive que faisaient les compagnies de charbon, au dépens du public.

NAISSANCE

CRÉPEAU. — A Montréal, le 27 décembre 1919, au No 321 rue Visitation, l'épouse de M. J. R. Crépeau, notaire, née Goulet (Rose), un fils, baptisé Georges-René, Parraïn et marianne. M. le notaire F. G. Crépeau et Madame Crépeau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Crépeau, tante.

Décès

BERNIER. — A Maisonneuve, au No 101 Orléans, le 28 décembre 1919, à l'âge de 4 mois et 18 jours, est décédé Bernard Bernier, fils de M. Jos. Emile Bernier, de la Dominion Ice Company. Funérailles privées.

PERRAULT. — A Montréal, le 27 décembre 1919, à l'âge de 31 ans, est décédée Marie-Jeanne Perrault, fille de feu Joseph B. Perrault, ancien marchand. Les funérailles auront lieu mardi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 1054 rue Rachel Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU. — Joseph Edouard Papineau, décédé le 28 décembre 1919, à l'âge de 36 ans. Les funérailles auront lieu à St-Jean d'Irlande, mercredi, le 31 décembre courant, après l'arrivée des trains de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA POSITION DU CANADIAN SPINNER

Québec, 29 (D. N. C.). — On espère maintenant que le Canadian Spinner, qui est emprisonné dans les glaces près de Matane, pourra se dégager d'ici à quelques jours et continuer son voyage. Le Lady Grey, envoyé à sa rescousse, est rendu à Tadoussac et aidera le steamer à gagner la haute mer.

Parapluies

Nous nous permettons de recommander un objet qu'on ne pense pas souvent à offrir en cadeau et qui cependant est toujours bien accueilli : c'est le parapluie pour dame.

Ceux qui n'ont pas vu notre étalage ne peuvent imaginer qu'un article de toilette aussi pratique puisse être en même temps aussi élégant. Et pourtant, quelle grâce dans ces poignées en ivoire ou en argent massif, que complète une ganse ou un anneau de même métal!

Et la soie qui les recouvre (quelle soie!) était assurément destinée à plus noble emploi que de protéger ses congénères transformés en luxueuses toilettes, alors qu'elles-mêmes eût été digne de tous les égards.

Puisque nous en sommes à l'article toilette, pourquoi ne vous dirions-nous pas que nous avons de superbes écrans garnis d'objets de toilette en argent massif, véritables merveilles d'orfèvrerie? Unis, ciselés, guillochés ou gravés, les divers modèles rivalisent de beauté. Aucun d'eux n'est plus agréable aux personnes qui aiment à s'entourer d'un luxe de bon aloi.

Et, surtout, n'oubliez pas que nos marchandises sont marquées à leur

Juste Valeur

Scott & Bousquet Frères, Limitée
Bijoutiers et joailliers
479 est, rue Ste-Catherine

Nous avons un grand choix de

CADEAUX

Cartes du Jour de l'An, Cartes postales, Calendriers, Albums, Livres d'images, littérature, Histoire, Brochés et reliure de luxe, Livres religieux, Plumes-fountain, Papeteries, Bijouterie religieuse, Jouets et jeux de société

LIBRAIRIE

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteries, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND J. MASSICOTTE

KODAK

Procurez-vous un kodak qui vous permettra de photographier vos hôtes et vos tout petits avec leurs jouets, le Jour de l'An.

Sur les pellicules mêmes de nos kodaks vous pouvez écrire les "détails" toujours intéressants de ces instants si heureux.

Nous instruments sont si simples à manipuler qu'un enfant réussira dès le premier essai à faire de bonnes photographies.

Prix : \$2.90 jusqu'à \$112.50

TEL. ST. LOUIS - 811-2999

J. H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE
1185 RUE ST. DENIS ANGLE MONT-ROYAL
Catalogue sur demande.

Cadeaux intéressants

pour les hommes : cravates, foulards, robes de chambre, chemises de soie, gants, boutons de manchettes, vestons d'intérieur. Vous trouverez toutes ces choses dans une immense variété, chez

S.-A. de LORIMIER

Merceries, Chapaux et Habits de luxe,
34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 30 DECEMBRE 1919

S. ENGÈNE, EYREUR

Lever du soleil, 7 heures 42.

Coucher du soleil, 4 heures 25.

Lever de la lune, 11 heures 27.

Coucher de la lune, 9 heures 18.

Nouvelle lune, le 22, à 6 heures 1 minute du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DERNIÈRE HEURE

DEMAIN

NEIGE LÈGÈRE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 14

Minimum... 2

Aujourd'hui minimum... 22

Minimum... 12

BAROMETRE

à 8 h. du matin, 29.02; à 11 h., 29.50; à 1 h. de l'après-midi, 29.75.

LA COLONIE DE BELLE-ISLE RESTE SANS SECOURS

Le "Montcalm" est empêché par les glaces de se rendre jusqu'à l'île — On n'a pas de nouvelles des malheureux.

Québec, 29. — (S. P. A.). — Le "Montcalm", brise-glace du gouvernement canadien, qui avait été envoyé au secours des gardiens du phare de Belle-Isle, n'a pu se rendre à l'île à cause de la glace. Le "Montcalm" est arrivé à North Sydney, hier après-midi, à 2 heures 30. Le capitaine Hearn, du "Montcalm", a déclaré qu'il était absolument impossible de briser le lit de glace qui entoure Belle-Isle.

Le ministère de la Marine a demandé au "Montcalm" d'aller au plus tôt à North-Sydney pour s'approvisionner de charbon et d'éclairage de nouveau d'atteindre Belle-Isle.

La seule route que puisse prendre le "Montcalm" pour se rendre à Belle-Isle est de faire le tour de Terre-Neuve, de gagner l'Atlantique pour ensuite se rendre à l'île où se trouvent la colonie des quatorze malheureux gardiens et télégraphistes. Ce trajet durera cinq jours. On ne craint pas encore cependant que la colonie de Belle-Isle meure de faim. A venir jusqu'à la semaine dernière, il y avait une vache dans l'île. On sait pas si les habitants de Belle-Isle ont encore de la farine, des pommes de terre, du beurre, etc.

Depuis le 19 décembre on a envoyé deux messages aux quatorze

Le service du gaz laisse à désirer

Les ménagères et les industriels se plaignent de ce que le précieux fluide leur est servi de façon défectueuse depuis quelque temps.

Les industriels qui sont obligés d'avoir recours au gaz d'éclairage, de ce temps-ci, ainsi que les ménagères qui font la cuisine au gaz, pestent continuellement contre la pauvre qualité du gaz qu'on leur sert.

Il ne se passe pas de jour, depuis quelques semaines, que les becs d'allumage ne s'éteignent tout d'un coup avec bruit, comme s'il se produisait une légère détonation; ou que le gaz refuse de s'allumer, par suite d'un mélange d'air qui semble s'y faire.

Plusieurs ménagères et plusieurs industriels ont fait demander des plombiers ou des gaziers pour essayer de faire améliorer leur service. Les hommes du métier ont travaillé dans les poêles et les réchauds, mais inutilement. La note des réparations, une légère détonation; ou que le gaz refuse de s'allumer, par suite d'un mélange d'air qui semble s'y faire.

LE PRIX DU PAIN VA AUGMENTER

LES BOULANGERS DONNENT NATURELLEMENT COMME RAISON L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA FARINE.

La hausse des prix du blé que vient d'ordonner la Commission du blé aura pour effet prochain de faire monter le prix du pain d'un sou et demi à deux sous. La farine en baril coûte \$2.25 de plus.

Les boulangers ne veulent voir dans cette hausse, au moment des succès agricoles de l'ouest, qu'une manœuvre politique, dont le but enchaîné ne serait autre que d'attirer au bercail de l'ouest à déclarer à notre représentant ne pouvoir faire aucun commentaire sur la décision de la Commission, ni annoncer déjà s'il y aura hausse du prix du pain. En revanche, un autre boulangier de la partie est de la ville, n'a pas gardé de la même mutisme. C'est vrai, nous a-t-il avoué, que nous serons contraints d'élever d'un sou et demi à deux sous le prix du pain. A part une légère hausse récente, nous n'avions pas songé depuis deux ans à augmenter nos prix. On nous conseille, ajoute ce boulangier, d'acheter le blé américain, mais la qualité en est très inférieure. En ce sens, il traite de camouflage la levée de l'embargo sur le blé américain. Ce boulangier a aussi confié à notre représentant qu'il perd depuis quelque temps plusieurs milliers de dollars par mois. La compagnie ne saurait plus longtemps vendre à perte. Le public en souffrira, parce que, dit-il, une commission fédérale aura sacrifié les intérêts de la grande majorité de la population à ceux du système de la population totale.

Ottawa, 29. — En conséquence de

gardiens du phare. On n'a reçu aucune réponse. On croit que les malheureux ne veulent pas donner de nouvelles pour ne pas effrayer leurs parents.

M. Paul Thomas, de Québec, qui a un frère dans l'île, dit qu'il a envoyé un message à son frère, le 22 décembre et qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Un des anciens gardiens du phare de Belle-Isle a dit que d'ordinaire les provisions sont envoyées à la fin d'octobre ou au commencement de novembre de sorte que cette année les provisions doivent être en retard de deux mois. On dit que durant le mois de décembre de grandes bandes de canards sauvages s'abattent sur l'île, de sorte que ces oiseaux peuvent contribuer à approvisionner les gens de l'île.

Sur cette île il y a deux phares. L'île a onze milles de long et trois de large. Il y a un phare à l'est et un autre à l'ouest. Au phare de l'est se trouve M. Wyatt, de Montréal, avec sa famille. M. Thomas, de Québec, ses aides et les télégraphistes sont au phare de l'ouest. Les communications sont impossibles entre le phare de l'est et celui de l'ouest, car des précipices les séparent.

Le service du gaz laisse à désirer

Les ménagères et les industriels se plaignent de ce que le précieux fluide leur est servi de façon défectueuse depuis quelque temps.

Les industriels qui sont obligés d'avoir recours au gaz d'éclairage, de ce temps-ci, ainsi que les ménagères qui font la cuisine au gaz, pestent continuellement contre la pauvre qualité du gaz qu'on leur sert.

Il ne se passe pas de jour, depuis quelques semaines, que les becs d'allumage ne s'éteignent tout d'un coup avec bruit, comme s'il se produisait une légère détonation; ou que le gaz refuse de s'allumer, par suite d'un mélange d'air qui semble s'y faire.

Plusieurs ménagères et plusieurs industriels ont fait demander des plombiers ou des gaziers pour essayer de faire améliorer leur service. Les hommes du métier ont travaillé dans les poêles et les réchauds, mais inutilement. La note des réparations, une légère détonation; ou que le gaz refuse de s'allumer, par suite d'un mélange d'air qui semble s'y faire.

LE PRIX DU PAIN VA AUGMENTER

LES BOULANGERS DONNENT NATURELLEMENT COMME RAISON L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA FARINE.

La hausse des prix du blé que vient d'ordonner la Commission du blé aura pour effet prochain de faire monter le prix du pain d'un sou et demi à deux sous. La farine en baril coûte \$2.25 de plus.

Les boulangers ne veulent voir dans cette hausse, au moment des succès agricoles de l'ouest, qu'une manœuvre politique, dont le but enchaîné ne serait autre que d'attirer au bercail de l'ouest à déclarer à notre représentant ne pouvoir faire aucun commentaire sur la décision de la Commission, ni annoncer déjà s'il y aura hausse du prix du pain. En revanche, un autre boulangier de la partie est de la ville, n'a pas gardé de la même mutisme. C'est vrai, nous a-t-il avoué, que nous serons contraints d'élever d'un sou et demi à deux sous le prix du pain. A part une légère hausse récente, nous n'avions pas songé depuis deux ans à augmenter nos prix. On nous conseille, ajoute ce boulangier, d'acheter le blé américain, mais la qualité en est très inférieure. En ce sens, il traite de camouflage la levée de l'embargo sur le blé américain. Ce boulangier a aussi confié à notre représentant qu'il perd depuis quelque temps plusieurs milliers de dollars par mois. La compagnie ne saurait plus longtemps vendre à perte. Le public en souffrira, parce que, dit-il, une commission fédérale aura sacrifié les intérêts de la grande majorité de la population à ceux du système de la population totale.

Ottawa, 29. — En conséquence de

JUGEMENTS EN COUR D'APPEL

CE TRIBUNAL, PRESIDE PAR LE JUGE LAMOTHE, A RENDU CE MATIN, PLUSIEURS DECISIONS DE PLUS OU MOINS GRANDE IMPORTANCE. — CONFIRMATIONS ET RENVERSEMENTS.

La Cour d'appel a rendu ce matin un très grand nombre de jugements. Le tribunal était présidé par le juge en chef Lamothé assisté de MM. des juges Lavergne, Carroll, Pelletier, Greenshields et Martin.

Voici, en résumé, les jugements rendus. Nous désignons la cause par le nom des parties: Champagne vs Brien. Le jugement dont est appel, est renversé. La Cour d'appel décide que le billet signé par Champagne au montant de \$2,000 en faveur d'un nommé Legault, qui a laissé le pays, n'était que d'une valeur négociable restreinte parce que donné en renouvellement de billets précédents du même montant. Comme Brien n'était pas la première personne en faveur de qui les billets originaux avaient été faits, le billet en renouvellement ne pouvait lui être transporté, ce qui avait été fait.

Dominion Copper Products vs Levitsky. Il s'agit d'un accident du travail qui aurait causé une hernie à Levitsky, alors qu'il était au service de l'appelante. La Cour d'appel est d'avis que l'intimé ainsi qu'un témoin se sont jurés en représentant faussement les faits de la cause. Elle retranche du montant fixé primitivement la somme de \$647 accordée pour incapacité temporaire sans raison, vu que Levitsky n'a été que tout dernièrement dans l'impossibilité de travailler. Levitsky n'est pas obligé de subir actuellement même une légère opération qui, peut-être, le guérirait; la loi ne l'y force pas. L'intimé a eu tort de baser sa réclamation sur le chiffre le plus élevé d'une Cie d'assurance. Le montant accordé originellement est réduit à \$1,147.50 avec frais en faveur de l'appelante.

COOK VS ARCHIBALD

M. Archibald, de la commission des Tramways, avait fait enregistrer un privilège sur un terrain où se trouvait partiellement érigée une bâtisse dont on avait arrêté la construction en annulant le "contrat de construction". Le propriétaire du lot et des bâtiments transporta à l'appelant tous ses droits, intérêts, etc. Archibald fit alors enregistrer son privilège, prétendant que la construction n'était pas terminée, il était encore dans les délais de l'article 2131 c. c. Le juge Carroll, qui a prononcé le jugement, dit que c'est une bâtisse qui ne devait jamais se terminer puisqu'on en avait définitivement arrêté la construction et qu'il aurait fallu enregistrer le privilège dans les 30 jours de la date de cette entente. Le montant en litige était de \$785. Le jugement de la cour de première instance est infirmé. Le juge Carroll fait des remarques absolument pertinentes et pratiques aux fins de faire amender la loi pour que l'enregistrement de semblables privilèges puisse se faire moins tardivement que le veut la loi actuelle.

CORPORATION DU COMTE DE SHEPHERD VS MARCHESAU

L'appel de la corporation est renvoyé. Il s'agissait d'un jugement accordant \$350 de dommages au demandeur-intimé, à la suite d'un changement de niveau d'une rue de village de Shefford, devant la propriété de Marchesau. La cour a trouvé le jugement bien fondé et les dommages fixés à un chiffre équitable.

MONTREAL SOUTHERN RY VS LA CITE DE GRANBY

La compagnie appelante, pour pénaliser dans la cité de Granby, avait obtenu un grand nombre de privilèges, mais elle devait, entre autres choses, tenir en bon état de réparations un pont pour les piétons et les véhicules et en construire un quand celui-ci serait tombé de vétusté. On en était à ce point, quand la compagnie a refusé de construire un nouveau pont et a réglé la juridiction de la Cour supérieure qui la condamna à construire le pont en disant que la question relève de la Commission des chemins de fer. La Cour d'appel, par le juge Pelletier, a rendu un jugement très intéressant en disant que "la pose" des rails sur le pont relève de la Commission susdite, mais qu'un pont ou un passage sur ce pont pour les piétons et les véhicules est une partie de l'obligation contractée par la compagnie, qui relève du droit civil. Jugement modifié en conséquence.

CORPORATION DE LA CITE DE SAINT-JEAN VS ALPHONSE GERVAS

L'intimé qui a eu gain de cause en Cour supérieure, à Saint-Jean-d'Iberville, a construit trois balcons

CE QUE JELICOE NOUS CONSEILLE

Ottawa, 29 (N. N. C.). — On dit que le rapport de Lord Jellicoe suggère la création d'une flotte à six croiseurs, de six destroyers, de douze sous-marins, de plusieurs hydroplanes et de quelques torpilleurs avec mission de défendre les côtes canadiennes, mais soumises en temps de guerre à l'insécurité anglaise. Il est possible qu'une loi en ce sens soit présentée à la prochaine session. Il est rumeur que sir Robert Borden accompagne l'amiral Jellicoe en Afrique-Sud où ce dernier doit se rendre en partant d'ici.

LES SINN FEINERS N'Y SONT POUR RIEN

Dublin, 29. — (S.P.A.). — Le jury dans l'enquête tenue sur la mort du lieutenant Boast dimanche dernier, a déclaré que le lieutenant Boast a été tué accidentellement par une balle tirée par ses compagnons.

Dublin, 29. — (S.P.A.). — L'enquête tenue sur la mort du lieutenant Boast, officier de garde, qui a été tué en même temps qu'un civil dans le Phoenix Park, dimanche matin, vient de fournir certains détails sur cet incident. On croit dans certains milieux que la fusillade était dirigée sur la résidence de Lord French.

A l'enquête, deux soldats de la garde ont déclaré qu'ils sont partis à 3 heures, dimanche matin, en compagnie du lieutenant Boast. Ils ont vu un homme qui traversait la route. Ils ont sommé cet individu de dire ce qu'il venait faire à cet endroit. Il n'a pas voulu répondre. Ils ont alors tiré sur lui. Des balles ont alors été échangées et le lieutenant Boast a été atteint mortellement. Un officier a tiré sur le civil qui s'est effaïssé. Les soldats ont juré et autres accusations. Le nom de Russell a été fréquemment applaudi.

M. Ivens a terminé son discours en disant: "Dans l'opinion du juge et du jury, Russell a été condamné mais aux yeux de Dieu, il est innocent."

se projetant sur toute la largeur du trottoir d'une des rues principales de la cité. La ville a pris une action possessoire pour revendiquer son terrain et une injonction pour arrêter les travaux; ces procédures avaient été renvoyées. La Cour d'appel a annulé le jugement avec dépens, a déclaré l'injonction permanente, l'action possessoire bien fondée et donne un mois à l'intimé pour démolir ses balcons.

ARBIQUE VS. LA CORPORATION DE SAINT-PLACIDE

La question telle que posée par le juge Greenshields, est de savoir si l'autorité municipale rurale peut révoquer, par un procès-verbal, verbaliser les fossés d'un chemin public. L'objection qu'y faisait l'appelant, c'est qu'en vertu du code municipal, ces chemins font partie de la route même.

La Cour d'appel a décidé que c'était là une question de discrétion administrative et qu'elle n'avait pas à intervenir. Procès-verbal maintenu, et jugement de révision maintenu.

ALLARD VS. CLOUTIER

Question de procédure. Le juge Pelletier, parlant au nom du banc, déclare qu'on peut faire émettre une injonction avant l'émission du bref pourvu qu'elle soit signifiée avec le chef, décidant ainsi une question jusqu'ici controversée. Injonction maintenue "pendente lite" en procédure.

VILLE DE DORVAL VS MARCHI

Le jugement de première instance est maintenu. La corporation poursuivait l'intimé, parce qu'il ne faisait pas certains travaux à sa propriété et que, par suite, un chemin municipal se trouvait endommagé. La cour a décidé que chacun est le maître absolu de sa propriété et peut la laisser se détériorer, surtout quand c'est par force majeure, que la chose arrive, comme dans le cas présent où il s'agit des eaux du lac Saint-Louis près duquel est située la propriété.

DOMINION PARK VS. LANGLOIS

L'intimé, réclamait à l'appelante \$800, prix et valeur de deux chevaux qui périrent, en s'enfonçant dans les glaces du fleuve, alors que l'intimé transportait de la glace à raison de 10 sous le morceau, pour l'appelante. Il n'y a aucun lien de droit entre l'intimé et l'appelante, car tous ceux qui se présentaient pouvaient se mettre au travail en faveur de l'appelante et transporter des morceaux de glace au prix susdit.

Le jugement de la Cour supérieure, renversé en cour de révision est maintenu. Le juge en chef et le juge Carroll sont dissidents.

UNE TOURNURE INATTENDUE

LE BUDGET FERA L'OBJET D'UNE

APRÈS DISCUSSION, AUJOURD'HUI, AU CONSEIL; MAIS LE VOTE SERA ECARTE, AFIN DE LAISSER LES DELAIS LEGAUX SUIVRE LEUR COURS.

Après tous les pourparlers, les discussions et les projets d'amendement des comités échevinaux, les administrateurs peuvent compter sur une approbation tacite des prévisions budgétaires de 1920, qu'ils ont étudiées depuis trois mois; car, en toute probabilité, les échevins ne se prononceront point par le vote et laisseront les délais légaux suivre leur cours.

Bien peu s'attendaient, il y a huit jours, à une pareille solution; personne n'aurait pu prédire alors que le budget serait adopté automatiquement au 1er janvier. C'est actuellement la mesure qui rallie tous les intérêts. Le bloc des seize est démolli car le groupe Creelman-Dixon compte deux voix de plus.

Le maire a formulé ce matin contre le vote de seize voix; il déclare "que cette loi est injuste en ce qu'elle favorise le patronage". Il nous a confié que des manoeuvres s'exercent en osus mains pour gagner les échevins à tel projet plutôt qu'à tel autre; les uns assurent leur vote à un autre, pourvu que celui-ci le leur rende en favorisant leurs entreprises.

M. Martin nous est apparu d'une humeur moins que rayonnante. "Je prévois la tempête", nous a-t-il dit, et ses prévisions sont justes, puisque de la salle du caucus échevinaux, on entendait des éclats de voix qui ne prouvaient point que la discussion fut amicale.

La séance de cet après-midi verra des orages se multiplier sur la tête des représentants du peuple.

UN MESSAGE DU MAIRE

A l'occasion de la nouvelle année, le maire Martin adresse à tous les citoyens de la métropole ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité; il les traduit dans le message suivant: "Aux citoyens de Montréal,

"L'année qui s'achève a été fertile en événements heureux. La visite de Son Altesse Royale le prince de Galles et celles de Son Eminence le cardinal Mercier et du général Paul, pour ne parler que de celles-là, ont laissé à tous un excellent souvenir. La population de notre ville a été fière de saluer, dans la personne du prince, le futur souverain du Royaume-Uni et, dans celles du primat de Belgique et du glorieux manchot, deux des héros les plus grands et les plus sympathiques de la grande guerre. Le premier est venu nous prêcher l'union entre les deux races, union que, suivant sa propre expression, il a tant à cœur de voir grandir. Le cardinal Mercier et le général Paul nous ont montré les dévouements que peut susciter le désir de voir triompher une cause juste et sainte.

"Le calme se rétablit et chaque jour voit les choses rentrer graduellement dans l'ordre; sans doute la situation n'est-elle pas encore telle qu'elle le désire, mais l'amélioration est déjà sensible et ne peut manquer de s'accroître de plus en plus.

"A l'occasion de l'an nouveau, je désire faire à tous, mes souhaits les plus cordiaux de bonheur et insister une fois de plus sur la nécessité de l'entente entre citoyens d'origine différente, de laquelle dépend le progrès de notre florissante ville, de même que sur le bien qui doit résulter de nos relations cordiales entre le capital et le travail.

"Que 1920 soit pour chacun une année de joie et de paix!" (Signé) MEDERIC MARTIN, maire.

LE SACRE DE Mgr LEONARD

Québec, 29. — (D.N.C.). — Le sacre de S. G. Mor Leonard, le nouvel évêque de Rimouski, aura lieu le 25 février prochain, dans la cathédrale de Rimouski, et se trouvera à coïncider avec son 21ème anniversaire d'ordination sacerdotale. Le nouvel évêque sera probablement sacré par S. E. le cardinal Bégin.

POURSUITE CONTRE M. J.-A. TESSIER

Les Trois-Rivières, 29. — (D.N.C.). — Une action en dommages au montant de \$5,000, a été enregistrée samedi, le 27 décembre dernier, en Cour supérieure, aux Trois-Rivières, par M. Henri Bisson, liquidateur-comptable, de la ville des Trois-Rivières, contre M. J.-A. Tessier, maire des Trois-Rivières, pour injures verbales.

L'ACCIDENT D'ONAWA

St-Jean, 29. — La commission des utilités publiques du Maine va instituer, vendredi prochain, une enquête sur les circonstances de l'accident d'Onawa. E. C. Rydrem, de Bangor, occupera pour la compagnie. Il est probable que la commission du commerce entre Etats sera représentée à l'audition.

UNE PREMIERE CONVOCATION DE LA LIGUE DES NATIONS

Quelques jours après l'échange des ratifications du traité de Versailles.

Paris, 29. — (S.P.A.). — Une couple de jours après l'échange des ratifications du traité de Versailles, on enverra un avis convoquant la première réunion de la Ligue des Nations.

L'ambassadeur Wallace a câblé cette nouvelle à la secrétaire d'Etat à Washington, après la réunion du conseil suprême qui avait étudié la question.

La date de l'échange des ratifications du traité de paix est encore incertaine. On attend la réponse de l'Allemagne à la dernière note des Alliés. On attend des nouvelles de Berlin, demain, parce que les communications télégraphiques ont été interrompues ces jours-ci.

D'après les termes du traité de paix, l'Allemagne devait envoyer le 15 décembre une déclaration au sujet de différentes questions réglées dans le traité de paix.

Le conseil se demande s'il ne devrait pas retarder la date de l'envoi de cette déclaration. Le conseil a aussi discuté la question de la remise des croiseurs légers allemands

comme part de l'indemnité pour compenser le sabotage de Scapa Flow.

Le conseil suprême a décidé d'envoyer ses félicitations au général Niessel, chargé de surveiller l'évacuation des provinces de la Baltique.

Paris, 29. — (S.P.A.). — La prochaine conférence du conseil des quatre sera tenue à Londres où M. Lloyd George est retenu par le règlement de la question irlandaise. C'est la nouvelle que donne l'Intransigeant.

Rome, 29. — (S.P.A.). — Le premier ministre Nitti et M. Camille Rome, ont eu une longue entrevue. Herrera, ambassadeur de France à hier, M. Vittorio Scialoja, ministre des Affaires étrangères, parlait pour Paris aujourd'hui.

Paris, 29. — (S.P.A.). — L'Echo de Paris dit que les gouvernements français et anglais ont décidé de demander à la Hollande l'extradition de l'ex-empereur Guillaume dès que le traité de paix sera mis en vigueur.

LES DESORDRES DE JUILLET A FIUME

UNE DECLARATION DU GENERAL ITALIEN ROBLANK. Rome, 29. — (S. P. A.). — Le général Robilank qui a été commandant de la quatrième armée durant la guerre et qui fait partie de la commission militaire interalliée chargée de faire une enquête sur les désordres de Fiume du mois de juillet dernier, a déclaré que les tentatives de règlement de la question de Fiume ont été une série de bévues. Il dit que Fiume a toujours voulu faire partie de l'Italie. Cependant le traité de Londres donnait Fiume à la Croatie. C'est pourquoi l'Italie n'a jamais voulu reconnaître la volonté populaire manifestée dans le plébiscite tenu dernièrement. L'Italie ne peut pas plus déclarer l'annexion de Fiume à l'Italie parce que les Alliés s'y opposeraient.

Le commerce anglo-américain, pense le général, préfère que Fiume demeure un port appartenant à un petit pays au lieu d'une grande puissance comme l'Italie. La haute finance anglo-américaine a choisi trois ports: Fiume, Dantzig et Constantinople. Ils ont donné l'un à la Yougoslavie, le second à la Pologne et le troisième à la Turquie. Ce dernier pays est sous le contrôle de la Ligue des Nations, dit le général Robilank, et tout le monde sait que la Ligue des Nations est entre les mains des Anglo-Saxons.

ÉLU MARGUILLIER

M. J.-B. Rémi Carignan a été élu hier marguillier de la paroisse des Saints-Anges de Lachine, en remplacement de M. W. A. Thesseraud.

MÉFAIT DU POIGNARD

Québec, 29 (D.N.C.). — Un Belge du nom de Missigaish, arrivé hier, à Québec, a blessé dans la soirée, d'un coup de poignard à la figure, un homme du nom de Charles Cloutier, avec lequel il s'est querellé dans une maison de pension de la Basse-Ville. Missigaish était en boisson, paraît-il, et s'est pris de querelle avec les occupants de la maison. Il a été traduit ce matin, devant le Recorder et envoyé en prison. La blessure de Cloutier n'est pas grave, mais elle couvre une partie de la joue.

MM. FISHER ET CHAM-PAGNE RÉELUS

Ottawa, 29. — (D.N.C.). — La nomination des candidats aux élections municipales d'Ottawa a eu lieu ce matin pour le maire et les commissaires. M. Harold Fisher a été réélu maire sans opposition et M. Nap. Champagne est au nombre des commissaires élus. Les échevins seront mis en nomination cet après-midi.

TRISTE VICTIME DES DROGUES

Archie Trudel n'est pas un alcoolique ordinaire. Il a cinq semaines, les agents l'arrêtaient pour répondre à l'accusation d'usage de cocaïne. Voyant son état, on l'a fait conduire, en attendant son procès, à l'hôpital Général. A la date fixée pour la sentence, l'accusé était très malade. Or, voici qu'au moment où on le conduisait sur le bancard, notre homme recouvrant soudain ses forces, s'est évadé; il y avait beaucoup de monde aux abords de l'hôpital. La police a fait de vaines recherches restées vaines depuis lors. Hier l'agent Faubert, en faisant sa ronde, rue Sherbrooke ouest, a rencontré l'évadé qui portait une robe de voiture évaluée à \$75. L'agent a reconnu son homme. Il l'a approché pour lui demander où il avait acheté cette fourrure, puis il a saisi Trudel et il le conduisait au poste quand il s'est échappé, rue Bleury. Archie Trudel avait sur lui tout l'appareil des cocaïnomanes, depuis la drogue jusqu'à la seringue pour les injections.

LA QUESTION DES MINES

Chicago, 29 (S.P.A.). — Les représentants des propriétaires de mines des centres miniers, se sont réunis à Chicago, pour discuter le rapport de la commission nommée par le président Wilson, pour régler la question de la grève générale des mineurs. Ces délégués ont déclaré qu'ils ne sont pas venus pour accepter toutes les décisions de la commission.

GRÈVE CONTREMANDÉE

Cape Town, 29. — (S. P. A.). — La grève des employés de chemins de fer et des dockers qui avait été déclarée le 17 décembre a été contremandée à cause du manque d'appui.

comme part de l'indemnité pour compenser le sabotage de Scapa Flow.

Le conseil suprême a décidé d'envoyer ses félicitations au général Niessel, chargé de surveiller l'évacuation des provinces de la Baltique.

Paris, 29. — (S.P.A.). — La prochaine conférence du conseil des quatre sera tenue à Londres où M. Lloyd George est retenu par le règlement de la question irlandaise. C'est la nouvelle que donne l'Intransigeant.

Rome, 29. — (S.P.A.). — Le premier ministre Nitti et M. Camille Rome, ont eu une longue entrevue. Herrera, ambassadeur de France à hier, M. Vittorio Scialoja, ministre des Affaires étrangères, parlait pour Paris aujourd'hui.

Paris, 29. — (S.P.A.). — L'Echo de Paris dit que les gouvernements français et anglais ont décidé de demander à la Hollande l'extradition de l'ex-empereur Guillaume dès que le traité de paix sera mis en vigueur.

ON PEUT MAINTENANT TRAVERSER LE FLEUVE

Le froid de la semaine dernière a fait geler le fleuve et voici que les voitures peuvent maintenant traverser entre Boucherville et La Loche. M. Jovite Benard, qui depuis 25 ans est chargé de cette traversée, nous a communiqué cette nouvelle ce matin. Depuis quelques jours déjà, la traversée était effectivement ouverte mais pas encore officiellement.

LES FLANEURS N'AURONT PAS DE CHANCE

La police a décidé de faire la chasse aux flâneurs nocturnes. Depuis samedi, une trentaine de personnes ont été arrêtées et traduites en correctionnelles pour répondre à l'accusation de flâner la nuit. Plusieurs n'ont pas comparu et leur mandat a été confisqué. Le chef d'écluse a donné ordre à ses agents de coffrer tout individu qui, la nuit, ne peut donner raison de ses promenades. Gare aux oiseaux de nuit!!!

DEUX VERDICTS

Le coroner MacMahon a signé plusieurs verdicts ce matin sans convoquer de jurés. Agnès Boucage, 62 rue Sanguinet, est

NOTRE FLOTTE SERA ACCRUE

TROIS NOUVEAUX PAQUEBOTS,
APPARTENANT AU PACIFIQUE-
CANADIEN, SILLONNERONT
LES EAUX DU SAINT-LAURENT
L'ÉTÉ PROCHAIN. — AUTRES
INNOVATIONS À L'ÉTAT DE
PROJETS.

Tout indique que la saison pro-
chaine de navigation sur le Saint-
Laurent sera très active. Le pacifi-
que fait actuellement construire en
Angleterre et en Écosse trois pa-
quebots sur le modèle du "Minne-
dosa". Ce seront le "Montmorency", le
"Matapédia" et le "Montmagny". La
série des noms en "M" est née pro-
gressive. Ces paquebots seront
placés en état de service au cours
de l'été prochain. Leur dimension
approximative sera de 500 pieds
de longueur, de 70 de hauteur, de
51 1/2 de profondeur. Ils jaugeont
chacun environ 16,000 tonnes.

L'Empress of Britain, employé
au transport des troupes par le
gouvernement impérial, sera
promptement restauré et remis en
service la saison prochaine sur le
Saint-Laurent.

Le "Melita", emprunté à nouveau
au Pacifique-Canadien par le gou-
vernement anglais, a accompli son
premier voyage aux Indes à la fin
de novembre. Depuis lors, le "Mi-
nedosa" a été ainsi approprié et
mis sur la même route maritime.

Une compagnie de navigation
Intérieure, la "Canada Steamship
Line", a inauguré entre la France
et le Canada un nouveau service
de paquebots et de bâtiments de
commerce. La même compagnie a
fait l'acquisition de la "Quebec
Steamship Company", faisant la
navette entre New-York et les An-
tilles. La "Canada Steamship
Line" est aussi devenue agent au
compte de quelques compagnies
maritimes dont les navires se ren-
dent aux Antilles.

On n'a pu ni confirmer ni dé-
mentir la nouvelle publiée par un
journal américain que la "Marine
Navigation Company" du Canada
allait établir un service de cargos
entre le Canada et le Brésil. Cette
compagnie fait actuellement cons-
truire en Hollande cinq vaisseaux
de commerce.

PACIFIQUE-CANADIEN

MONTREAL-SHERBROOKE

Les trains quittent Montréal, (4.10
p.m.) à 8.25 a.m., et 12.10 p.m., 4.10
p.m. tous les jours, excepté le di-
manche, à 7.00 p.m. tous les jours,
excepté le samedi, arrivant à Sher-
brooke à midi, 3.25 p.m., 7.45 p.m.
et 10.22 p.m. respectivement.

Au retour, ils quittent Sherbrooke
à 5.10 a.m. tous les jours, excepté
le lundi, à 8.00 a.m. et 3.00 p.m.
tous les jours, excepté le dimanche;
à 5.10 p.m., le dimanche seule-
ment, et 9.10 a.m. tous les jours,
arrivant à Montréal à 8.30 a.m.,
11.40 a.m., 6.50 p.m. et 12.20 p.m.
respectivement.

Dîner servi sur les trains de 12.10
p.m. et 7.00 p.m. de Montréal, et
de 5.10 a.m. et 9.10 a.m. de Sher-
brooke. (Réc.)

L'entretien de la garde-robe

Laissez les Buanderies
de la Toilet vous assis-
ter à conserver votre
garde-robe. Petite dé-
pense, grande assistan-
ce.

Toilet Laundries

Limited
Tél. Up. 7640

"Nous répondons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Il ne reste que deux jours pour faire vos achats du Nouvel An

Quelques Cadeaux du Nouvel An pour Hommes

Un objet faisant partie de sa toilette sera toujours bien
reçu par un homme. Nous énumérons ci-après quelques
articles que nous croyons devoir être très agréables com-
me cadeaux du Nouvel An.

Bretelles, jarretières et brassières —
dans boîtes de fantaisie... 55 à 2.00
Bretelles et jarretières... 1.10 à 1.50
Brassards... 25 à 50

Foulards —
En fibre de soie... 4.65 à 8.00
En laine brochée... 1.25 à 3.50

Mouchoirs —
En linon blanc... 25 à 35
En toile blanche... 50 à 85
En soie blanche avec bordure de cou-
leur... 50 et 75

Gants —
En laine tricotée écossaise... 75 à 3.00
En mocha gris ou tan, avec doublure en
laine ou en coton... 2.00 à 6.50
En mocha gris ou tan, doublés en four-
rure... 8.00

Pyjamas en flanellette,
coton, crêpe et mélanges
de soie. Chacun 3.35 à
20.00
Cravates. Grande variété
de dessins... 50 à 3.50
Chemises de nuit. En fla-
nellette de qualités diffé-
rentes, rayures de cou-
leurs assorties. Faux-col
à même ou encolure en
forme de V 2.50 et 2.75

Encolure militaire, brandebourgs en soie... 3.25 et 3.50
Faux-col tout blanc à même... 3.25

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Cannes pour cadeaux du Nouvel An

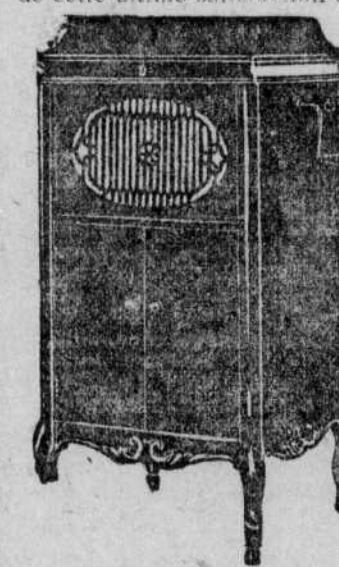
Celui qui choisira une canne sera certain de donner un
cadeau qui prouvera sa délicatesse de goût. Si vous
voulez être complimenté pour votre choix heureux, don-
nez à votre ami une de ces cannes pour le Nouvel An.
Vous verrez qu'elles ne sont pas coûteuses, et vous en
trouverez en bois de couleur, jonc, cerisier, palissan-
dre, ébène, "gren-heart" et bambou. Elles sont toutes
montées en argent et les prix varient de 1.75 à 15.00

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Commencez Joyeusement l'Année

Ayez un Brunswick

Le premier jour de l'année sera un jour de bonheur pour
toute la famille. Ne vous privez pas, vous et les vôtres,
de cette ultime satisfaction d'entendre chez vous les plus



grands artistes du monde
entier interprétés mer-
veilleusement par ce su-
perbe instrument.

Le Brunswick est le seul
phonographe qui, sans
l'aide d'accessoires, sans
avoir à changer l'aiguille
par une boule de saphir
ou une pointe de dia-
mant, joue les disques de
n'importe quelle marque
avec une merveilleuse so-
norité.

Prix : 77.00, 94.00, 148.00,
175.00, 209.00, 280.00, 340.
425.00 et 550.00.

Goodwin—Au deuxième.

Solde de Mouchoirs

Cadeau toujours agréable. Cadeau qui tranche la question em-
barassante du "quoi donner". Et dans ce cas-ci, cadeau peu
coûteux. Que pouvez-vous demander de plus à un cadeau ?
Mouchoirs en belle mousseline suisse, à jolis dessins brodés dans
les coins. Prix de la vente, 3 pour... 45
Mouchoirs en beau tissu "cottage" irlandais, bord à point d'our-
let. Prix de la vente, 3 pour... 25

Mouchoirs de Soie

Une belle variété de mouchoirs en crêpe de Chine venant d'ar-
river du Japon. Plusieurs jolis dessins et couleurs. Prix,
chacun... 25

Mouchoirs en tissu "cottage"

Mouchoirs initiaux faits de beau tissu "cottage" irlandais. Les
initiales sont brodées à la main en couleur. Prix, 3 pour... 50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Le Père Noël

a bien voulu demeurer avec nous jusqu'au Jour de l'An.
Il est au Rayon des Jouets le matin de 10 à 12, et l'après-midi, de
2 à 4. Le soir, de 5 à 6 et de 7.30 à 8.30 il se tient dans son
Château.



"Ah!!!"

Qu'est cela? Un soupir de
satisfaction ou de soulage-
ment?

Nous espérons que ce soit
de la satisfaction.

Quoique, en certain cas, le
soupir de soulagement soit
bien compréhensible.

N'est-ce pas une fatigue
perpétuelle pour la mère de
famille que de s'occuper de la
maison?

Vous pouvez alléger son tra-
vail de plusieurs manières,
sans doute.

Mais il y a entre autres deux
moyens excellents.

Songez, par exemple, de
quelle aide serait pour elle un
nettoyeur par le vide.

C'est vraiment surprenant
le nombre de choses que vous
pouvez faire avec cet instru-
ment.

Surtout si vous possédez une
série de ces accessoires.

Nous avons trois marques
— tous bons, tous garantis.

Le "Little Ben", \$39.75 —
le "Premier", \$45.00 — le
"Ohio", \$49.00.

Il y a aussi les machines à
laver.

Un mari qui n'achète pas
une machine à laver hydrau-
lique devrait être obligé de
faire le lavage.

Il en achèterait une bientôt.

Les machines "Water King"
de Goodwin sont une merveil-
leuse invention.

La pression du robinet de
votre cuisine suffit pour la
mettre en mouvement.

\$22.95.

Plus que deux jours pour
vos achats du Jour de l'An.

Magasins ouverts à 9 heures a. m.
Magasins fermés à 6 heures p. m.

Goodwin's
LIMITED

Rue Ste-Catherine, Université à Victoria.

Eh! oui, une Sacoche

Nous connaissons quel-
qu'un qui après de pro-
fondes réflexions, après
bien des hésitations en-
tre ceci ou cela, après
avoir parcouru un nom-
bre infini de catalogues,
est arrivé à cette constata-
tion qu'une sacoche est
un des cadeaux les plus
agréables, et qui font im-
manquablement plaisir
— et un grand plaisir —
à son destinataire.



Un point sur lequel
nous désirons attirer vo-
tre attention à propos de
ces sacs, c'est qu'elles
sont offertes à "Prix
Goodwin". Toutes, elles
contiennent un porte-
monnaie et un miroir.

Sacoche en velours de soie
avec monture en métal ar-
genté à dessins de cupi-
dons. Doublée en Tussah
de soie. Gland de che-
nille... 3.95

Sacoche en velours de
soie; compartiment inté-
rieur avec monture; mon-
ture en métal ronde ou car-
rée, à dessin d'enroule-
ments... 4.95

Sacoche en chiffon de
soie; monture en métal ar-
genté avec dessin fleuri;
joli chaîne câble... 7.50

Sacoche en chiffon de soie
de belle qualité; très artis-
tique monture d'argent à
dessins de cupidons. Dou-
blure en belle popeline de
soie ou en chamoisette.
Gros gland de chenille
... 10.00

Sacoche en soie quadrillée
de fantaisie. Montures per-
forées en métal, à dessins
de cupidons ou de fleurs.
Gland... 12.95

Sacoche en velours chif-
fon de soie d'une seule
pièce, froncée dans une
belle monture perforée;
doublure en soie... 18.50

Deux sacs très spécia-
les. Toutes deux sont des
répliques exactes des sa-
ches les plus coûteuses qui
soient. L'une est en velours
chiffon avec monture
oxydée genre Watteau 25.00

L'autre est en chiffon de
velours avec monture à
dessin fleuri... 23.50

Goodwin—Au rez-de-
chaussée.

UN CADEAU GRACIEUX Une paire de Gants



Voulez-vous que, en recevant
votre cadeau, on dise ou on
pense : "C'est une personne de
goût ?" Eh bien, donnez une
paire de gants. Voici quelques
gants de différents genres, mais
dont chaque paire vous attirera
cette remarque flatteuse.

Gants en chevreau français de
bonne qualité, coutures piquées,
deux fermoirs, dessus cordé
épais ou à points flechés. Cou-
leurs : blanc, noir, gris, vert,
bleu et sable. La paire... 3.00

Gants en chevreau français de
bonne qualité, coutures super-
posées, deux boutons-pression.
Couleurs : tan, brun et gris. La
paire... 3.50

Gants en suède français, coutures piquées, deux boutons-
pression. Couleurs : noir, gris et castor. La paire... 3.25

Gants gantelets en beau chevreau français, coutures pi-
quées, des blancs seulement, poignets en suède noir, deux
boutons-pression. La paire... 5.50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Feuilleton du "DEVOIR"

Le Manoir des Célibataires

Par M. MARYAN

33
SUITE
"Je serais si, si fâchée qu'on le
jugé mal!" reprit Rosel, joignant
les mains. "J'ai vu que vous lui avez
fait de la peine, tout à l'heure...
Eh bien!... Mme Danel est une très
belle femme, n'est-ce pas?... Ha-
billée de noir, avec des cheveux
châtains et des yeux très grands?...
—Oui...
—Elle est venue chez nous...
Comme elle parlait, je l'ai rencon-
trée... Elle avait pleuré; mais elle
a regardé M. Aubly... comme on
regarde quelqu'un qui vous a sauvé
la vie... Je ne savais pas qui elle
était; mais j'ai pensé qu'il venait
de lui rendre un grand service...
Comment voudrait-il maintenant la
ruiner?"

Alix avait écouté avidement.

"Vous ne croirez plus qu'il peut
être dur envers quelqu'un?" ajouta
naïvement Rosel.
La jeune fille ne répondit pas...
Mais elle embrassa sa petite compa-
gne avec un élan bien rare chez
elle, et une larme furtive, une larme
de joie tomba sur la chevelure dor-
rée de l'enfant, sans qu'Alix com-
prît elle-même pourquoi elle l'avait
versée...
Gérard laissa dire... Et Blanche
dit taire le don généreux fait à ses
enfants... Elle loua toutefois la dé-
licatesse de son créancier, et les
plus bienveillants pensèrent qu'il
lui avait donné du temps pour ac-
quiescer à cette dette. Mais on n'en fut
pas moins persuadé que 50,000
francs étaient sortis de sa caisse
sans qu'aucune gêne s'ensuivit, et

le crédit de la maison s'en trouva
subitement consolidé.

XVIII

"Kermanac'h, 16 septembre 1875.
"Voici bien longtemps en effet,
mon cher Henri, que le solitaire de
Kermanac'h garde le silence envers
son meilleur ami. Je veux te pro-
ver que je suis sensible à tes repro-
ches, et te remettre tout de suite au
courant de ma vie, dont ton amitié
prétend avoir perdu le fil.

"Mon vieux camarade, certaine
nuit de novembre revient en ce mo-
ment à ma mémoire, certaine nuit
désolée pendant laquelle l'évoqua-
tion pour toi tous les souvenirs amers de
mon passé, toutes les tristesses de
mon présent, tout ce que l'avenir
m'offrait de morne et de sombre...
Depuis, un changement s'est pro-
duit... Non que je sois heureux !
La vie pèse parfois lourdement sur
mes épaules... Je ne sens plus les
blessures, ce n'est plus un manteau
d'épines, c'est un manteau de
plomb... Mais c'est là le sort d'un
trop grand nombre d'être pour que
je puisse me poser en victime. Les
gens heureux comme toi sont rares,
et moi je n'ai plus ce qu'il faut pour
me faire ma place au soleil... Je
me résigne à l'ombre, et l'essaye

d'écarter de mon cœur les glaces
de l'indifférence en songeant aux
autres et en poursuivant des tra-
vaux utiles.

"Mon ami, il faut que tu viennes,
entre deux campagnes, voir mon
Kermanac'h. Il n'est plus reconnaissable,
et aura gagné encore bien
davantage dans quelques années
d'ici... Tu étais au courant de mes
projets agricoles et de l'aide inat-
tendue que j'ai rencontrée chez un
modeste religieux, qui se prétend
mon débiteur pour une maisonnette
et un bout de terrain donnés à ses
frères, et qui me témoigne sa re-
connaissance en transformant comme
par une baguette magique le pays
sauvage que m'entoure. Il n'y a
qu'un peu plus de trois ans que les
travaux sont commencés, et je cons-
tate avec satisfaction que nous
avons fait quelque chose, et que
nous pouvons faire plus encore...
"Je t'ai peint le désert où je vi-
vais. Juge du bouleversement que
nous y avons apporté, bouleverse-
ment heureux qui met l'ordre dans
le chaos et la vie dans une sauvage
solitude: la partie nord, du côté de
la mer, ce terrain battu par les
vents après de la Manche, est plan-
té de pins à l'abri desquels nous
mettrons plus tard des essences

plus précieuses, le hêtre, le chêne,
le châtaignier... Les blocs de pier-
re qui hérissaient la lande sont en-
levés et utilisés pour les construc-
tions, les clôtures, les barrages...
Le centre de la lande, déprimé en
entonnoir, a été creusé, et est deve-
nu un étang qui reçoit les ruisse-
lets d'alentour, puis deux grandes
tranchées en desservent le trop-
plein dans le valon situé au-des-
sous de Kermanac'h. Dans ce val-
lon, on construit en ce moment des
moulins... Des canaux latéraux,
avec des écluses, arrosent la partie
sud, transformée en vastes prai-
ries... On a béni hier la première
ferme et dansé sur l'air neuve...
Tout autour de moi s'agitent un pe-
uple d'ouvriers, des gens du pays
assurés d'avoir pour longtemps du
travail; ce mouvement me fait du
bien, cette activité m'intéresse; Je
vois mon argent se transformer en
quelque chose d'utile, mettre l'ai-
sance chez des pauvres gens, faire
produire à ce sol inculte. Je crois,
mon ami, que chez nous autres ma-
rins, il y a l'étoffe de l'agriculteur.
Ces deux éléments si divers se con-
fondent dans nos sympathies, et
plus d'un a rêvé, parmi les bour-
rasques, au coin de terre qu'il ense-
mencera dans sa vieillesse et au

calme repos des champs... Il faut
toutefois à la plupart d'entre nous
que ce coin de terre soit baigné par
la mer qu'ils ont aimée, et je doute
que les plus riches campagnes, les
plus riantes, les plus fertiles, leur
plaisent autant qu'un champ à demi
inculte sur lequel passe l'air salin.
Te rappelles-tu le Vieux Marin,
d'autant que nous lûmes un jour
ensemble? Il songeait sans cesse
Aux biens que promet la terre loin-
taine.

maudissant la "bourrasque éternel-
le" et son "métier oppresseur".
Pourtant,

Il eut ces loisirs que l'âge conseille,
Il eut sa cabane et son vert enclos,
Et de vieux amis buvant sous la
treille

"Ah! je meurs", dit-il, "rendez-moi
les froids!"

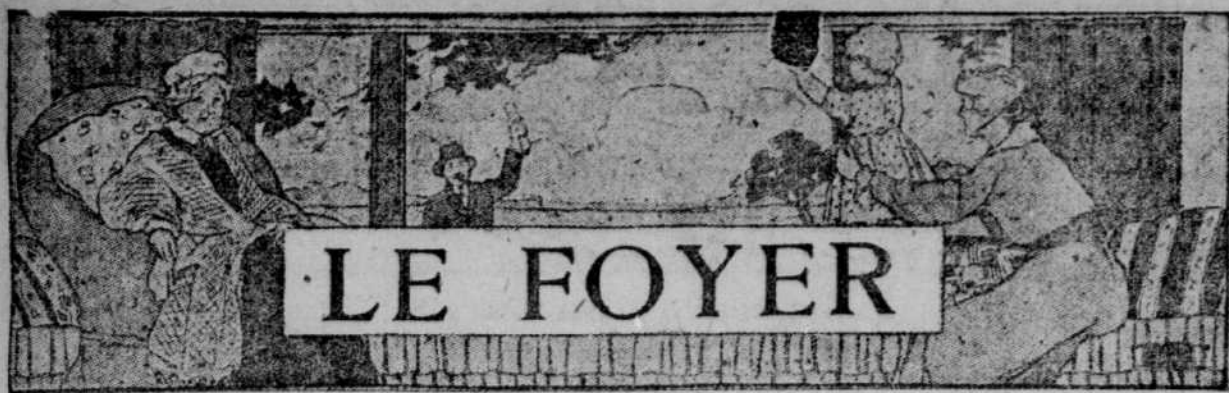
"Peut-être lui eût-il suffi de les
voir à travers les pampres de sa
treille; qu'en penses-tu, cher voya-
geur? Ou bien, après tout, le repos
lui pesait-il? C'est que le repos ne
nous va guère, à nous autres! Tou-
jours est-il, en ce qui me concerne,
qu'entre mes travaux agricoles et
quelques bordées tirées dans le
petit yacht qui danse sur la lame,
au-dessous de Kermanac'h, mes
journées se passent paisiblement et
j'aime à le penser, utilement.

"Mes distractions sont modestes,
point bruyantes, mais fort appré-
ciées. Mon ami le recteur est de-
venu mon commensal et, moi le
sien. C'est un saint prêtre et un
homme de cœur, et si un jour je
puis résoudre les doutes qui me
tourmentent, hélas! c'est lui qui re-
cevra les épanchements de mon
cœur meurtri...
"Mais le plus vif de mes plaisirs
m'attend à Kerouez, et j'y vais main-
tenant presque chaque jour, d'autant
plus que Rosel, ma pupille, est
devenue l'hôte de cette aristocratie
demeure.

"Je t'ai parlé plus d'une fois de
l'enfant attachante, au cœur d'élite,
si pleine de sensibilité, qui avait
transformé ma demeure et mis dans
ma vie un intérêt si profond. Je
n'avais pu me résoudre à l'éloigner.
Mlle de Kerouez et moi, nous par-
tagions le soin de son éducation;
notre accord était entier sur toutes
ces questions, nouvelles pour moi
et si intéressantes. Que de moments
charmants se sont écoulés ainsi !
Que de bien m'a fait, que de dou-
ceur m'a mise dans l'âme le contact
de ces deux esprits féminins, celui
de la femme mûre mais non agrie-
par la solitude, la réflexion, les dé-
sappointements, et celui de l'enfant
avide d'apprendre, qui s'ouvrait,
confiante, à nos enseignements!"

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 47 rue
Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE
POPULAIRE (à responsabilité limitée),
A. Carlier, gérant.



Au dernier moment

Quoi offrir, au dernier moment, quand on pense soudain à quelqu'un qu'on avait oublié? Pour des jeunes filles, il y a moyen de trouver assez vite: le papier à lettres est tout indiqué, les livres, un joli cadre, une jolie bourse. Les petits sacs à main sont un véritable luxe aujourd'hui; et ils seront reçus avec enthousiasme. Une bourse commode et élégante complète une toilette. En cuir de couleur, il y en a de superbes et de très coquettes. Les petits sacs sont à la mode de toutes les formes. Le sac en long, genre porte-feuille, est pratique et ne nuit pas. Il se glisse dans le manchon, en hiver. On en porte qui ressemblent à de minuscules malles, ou à des étuis à lunettes d'opéra.

Les objets pour le service à manucure sont aussi un cadeau convenable à offrir; et le dé d'or ou d'argent, les jolis ciseaux, l'attirail qui servira à la jeune fille qui fait œuvre de ses dix doigts. Qu'y a-t-il encore? Un beau coupe-papier, une écritoire, une couverture de livre, un bijou d'argent, une poudrette, des bibelots d'argent et des mouchoirs donc, des mouchoirs.

Des sachets parfumés, du parfum, de la poudre, une plume-réservoir, une statuette, une lampe de chambre, tout dépend, naturellement, de l'argent qu'on peut y mettre.

Il y a les enfants qui nous embarrassent parfois. Il y a toujours les poupées ou les chevaux. Mais si bébé est trop petit? En général, je n'aime pas les bijoux pour les bébés. Mais il y a de petites chaînes presque... invisibles, avec des médailles un peu plus grandes qu'un... point, qui seront charmantes sur la peau fine de ces chers petits. Il y a encore les broches qui retiendront le bavoir ou la robe; il y a de jolies pantoufles, les petits souliers de fantaisie en satin blanc, et n'importe quel morceau de lingerie; jolie robe brodée ou de dentelle, chandail, etc...

Pour les enfants un peu plus grands offrons des contes; mais qu'on n'oublie pas les contes qui disent l'histoire de notre pays. Ils sont encore imparfaits, mais c'est un commencement qui promet, et il faut encourager ce bon mouvement. Les petits hommes de quatre, cinq, sept ans y prendront le goût de l'histoire. Ils vous poseront des questions qui vous forceront à repasser vous-mêmes les leçons du passé. Les contes se vendent en grand livre. Que dans chaque famille on en ait un exemplaire. Nous avons déjà constaté à quel point les petits s'y intéressent et prennent plaisir à retenir les beaux grands noms de notre histoire. Que chacun les répande; c'est un devoir.

Cousine GILLETTE.

Conseils pratiques

Contre le hoquet. — Entre mille moyens de combattre ce spasme pénible, en voici un qui a, tout au moins, le mérite de la plus grande simplicité. Avez aussi rapidement que possible, et sans mélanger à l'eau une cuillerée de sucre en poudre. Mettez pour un enfant la cuillerée à café, pour un adulte la cuillerée à entrecuillère. Aussitôt la poudrette déglutie, le hoquet s'arrête; s'il reprend, renouvelez la dose de sucre.

Comment agit le sucre? — Probablement par action réflexe: la déglutition de la poudrette nécessite une contraction assez violente des muscles pharyngo-œsophagiens et arrête la convulsion spasmodique du diaphragme. Le sucre n'a vraisemblablement aucune action spécifique; il sert bon d'essayer une autre poudrette. Quelle que soit l'interprétation du fait, avez du sucre quand vous aurez le hoquet.

Pommade pour les lèvres. — Elle est uniquement composée de matières grasses: douze grammes de cire vierge, soixante-six grammes d'huile d'olive. Faire fondre la cire sur un feu doux; y ajouter l'huile; bien mélanger et laisser refroidir.

La bonne cuisine

Soufflé neutre. — Mettez deux cuillerées à table de graisse et quatre cuillerées à table de farine de pomme de terre dans un poillon; brassez bien ensemble, ajoutez une demi-tasse de lait, une pincée de sel et mélangez bien, en brassant jusqu'à ébullition. Enlevez du feu, ajoutez quatre cuillerées à table de sucre, le jaune de trois œufs, un par un, une demi-cuillerée à thé d'eau de fleur d'oranger, et enveloppez dans des blancs d'œufs bien battus. Versez dans un moule à soufflé, en mettant du papier graissé autour. Faites cuire vingt minutes à four modéré. Servez aussitôt.

Croquettes au poulet. — Prenez deux tasses de poulet cuit, une demi-cuillerée à thé de sel, le quart d'une cuillerée à thé de sel celeri, une cuillerée à thé de jus de citron, une demi-cuillerée à thé de jus d'oignon, et une tasse de sauce blanche.

Mélangez les ingrédients dans l'ordre donné; faites refroidir le mélange, moulez, roulez dans les miettes et faites frire dans de la graisse chaude. La sauce blanche se fait ainsi: deux cuillerées à table de graisse, quatre cuillerées à table de farine, une tasse de lait chaud, du sel et du poivre au goût. Faites fondre la graisse, ajoutez la farine, le lait graduellement. Faites cuire sur le feu jusqu'à ce que la sauce soit épaisse. Ajoutez assaisonnements.

Pouding aux pêches. — Mettez dans un vaisseau à pouding, un rang épais de pêches, et recouvrez d'une pâte faite d'une cuillerée à table de graisse, d'une demi-tasse de sucre, d'une tasse de farine, d'une cuillerée à thé de poudre à pâte, d'un œuf bien battu, d'une demi-cuillerée à thé de sel et d'une tasse de lait. Faites cuire à four modéré pendant trente minutes. Servez avec de la crème.

Salade au fromage et au piment. — Lavez et faites sécher une boîte de piments. Remplissez-les avec du fromage à la crème. Faites geler, hachez et servez avec de la mayonnaise ainsi faite: Mélangez une demi-cuillerée à table de sel, une demi-cuillerée à table de moutarde, les trois-quarts d'une cuillerée à table de sucre, une cuillerée à table de farine; et quand le tout est bien soigneusement mélangé, ajoutez deux jaunes d'œufs, bien battus, trois cuillerées

frères consanguins, le docteur F. Dolph Goyer et M. Roch Goyer.

Le corps a été transporté, ce matin, à Saint-Rémi, et il sera exposé en chapelle ardente chez madame Allard jusqu'à demain, alors qu'auront lieu les funérailles et l'inhumation.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

UNE BELLE FÊTE SAMEDI DERNIER

Les malades de l'hôpital Notre-Dame ont eu, samedi midi, leur part des réjouissances de Noël. Un banquet succulent, du chant et de la musique exécutés par le personnel de l'hôpital ont fait les délices de personnes momentanément ravies de leur état de santé. Un instant de bonheur a passé de nombreuses douleurs, celles notamment de l'âme et du cœur, si portées à la tristesse au spectacle idéal des blessés d'autrui. Aussi rien ne saurait mieux ranimer, ne fut-ce qu'un instant, des forces et un esprit défaillant que la touchante affection de personnes laissant percer leur bonheur de rendre heureux des enfants et des adultes cloués sur un lit de douleur. Les médecins et leurs femmes invitées à ce goûter intime ont servi à table aux malades. L'appétit satisfait, l'âme a eu sa part et largement. Les exécutants, la plupart gardes-malades de l'hôpital, ont remporté un joli succès et révélé chez plusieurs, certain talent qu'on n'eût pas soupçonné au milieu de tant d'occupations.

Noël n'a donc pas passé inaperçu pour les malades de l'hôpital Notre-Dame et les invités nombreux garderont le meilleur souvenir de cette fête.

Nous signalons parmi les personnes qui avaient répondu à l'appel: MM. le chanoine J. A. Mousseau, représentant Mgr Georges Gauthier; l'abbé Elzéar Choquet, chapelain de l'hôpital; Gaspard Desrues, MM. les docteurs L. de Lotbinière Harwood, faisant, croyons-nous, sa première sortie après une récente maladie; O. F. Mercier, surintendant de l'hôpital Notre-Dame; F. Parizeau, E. P. Benoît, Arthur Lessard, B. J. Bourgeois, E. O. René de Cotret, Hector Aubry, J. E. Panneton, J. E. Racicot, A. Léger, Gaston René de Cotret, B. Lahaye, A. Bertrand, R. Fontaine, A. Carreau, E. Tétrault, A. Beaudin.

Nous signalons parmi les dames présentes: Mmes L. de Lotbinière Harwood, G. Ledue, R. Thobodeau, Gaspard Desrues, E. P. Benoît, T. Blouin, G. Huguenin, E. A. René de Cotret, O. F. Mercier, Marsan, Larocque, R. Bédard, P. Roland, Emard, Moncel, Larocque, Mmes Bisson, M. Desrues, Mercier, Amyot, Marsan.

LA GOUTTE DE LAIT DE STE-CUNÉGONDE

La Goutte de Lait de Ste-Cunégonde et de Ste-Irénée, à l'occasion de la fête de Noël, a réuni, hier

Service Téléphonique

Deux abonnés sur la même ligne

La diminution de constructions nouvelles que la guerre nous a imposée — suivie après l'armistice par un développement d'affaires sans précédent, a causé un encombrement sérieux dans nos échanges à Montréal.

Afin d'utiliser le mieux possible les facilités dont nous disposons et ne pas être obligés de refuser notre service à ceux qui nous le demandent, nous sommes forcés d'encourager, pour les résidences, le service de deux abonnés sur une seule ligne, service dit — "two-party-line".

Ces mots "deux abonnés sur la même ligne" éveillent dans l'esprit de beaucoup de gens l'idée d'un téléphone constamment en train de sonner pour appeler l'autre abonné sur la même ligne; mais le système d'Energie Centrale installé à Montréal permet à l'opérateur d'appeler n'importe lequel des deux numéros sans déranger l'autre.

Ce n'est pas l'intention de la Compagnie de priver ses abonnés actuels de leur service individuel, mais il est devenu nécessaire d'adopter ce double service sur la même ligne dans certaines parties de la cité où la congestion est devenue extrême.

L'abonnement pour ce service est de \$30.80 au lieu de \$38.50 pour service individuel.

Dans les villes aux Etats-Unis où, comme à Montréal, les taux pour le service téléphonique sont sur le pied d'un prix uniforme, 65 pour cent des abonnés ont adopté ce double service, tandis que seulement 35 pour cent sont servis par une ligne individuelle.



The Bell Telephone Company of Canada

soir, environ deux cents enfants. Cinq cents personnes étaient présentes. M. J. U. Lalonde, médecin, a lu le rapport de l'année, qui est très encourageant. 289 enfants ont été enrégistrés. 3,975 consultations données et pas un seul décès ayant, pour cause, des troubles digestifs, n'est survenu.

Voici la liste des prix: 1er prix d'assiduité, \$5 en or: bébé Edouard Montpetit. 2e prix d'assiduité, \$2.50 en or: bébé Georges Aubin. 3e prix d'assiduité: bébé James Murphy. 1er prix de bien-être, \$5 en or: Yvette Lamarre. 2e prix, \$2.50 en or: Charles

Lalonde. 3e prix, \$2.50 en or: Anne-Marie Carrière. 4e prix, \$2.50 en or: Jean-Paul Allard. 5e prix, \$2.50 en or: Marie-Jeanne Haines. Plus de 180 prix ont été distribués. M. Lefebvre, vicaire à Ste-Cunégonde, présidait.

MORT DE M. EDOUARD PAPINEAU

M. Edouard Papineau, marchand de fourrures, est mort, hier soir,

à 7 h. 30, au sanatorium Prévost, à Cartierville, des suites d'une méningite. Le défunt laisse une femme et trois enfants dont deux filles. M. Edouard Papineau était le frère du chanoine Papineau, supérieur du collège St-Jean, et le fils de M. Luc Papineau, ex-maire de St-Jean d'Iberville.

Mlle MADELEINE BRARD

Mlle Madeleine Brard, jeune pianiste du Conservatoire de Paris, est arrivée en ville ce matin. Elle donnera ce soir, au Dominion Park, près Saint-Pierre-aux-Liens, un concert conjointement avec M. Paul Dufault. (Communiqué)

LA BIÈRE MOLSON

133 fois le
Nouvel An
a été salué avec des
coupes de
Bièrre Molson
riche et
crèmeuse

N'attendez pas à la dernière
minute pour commander votre
approvisionnement. Ayez bien
soin de demander de la
MOLSON



POUR VOTRE DINER DU JOUR DE L'AN



VOUS AUREZ UN CHOIX FACILE PARMI NOS
DINDES Engraissées tout spécialement.
POULETS Engraissés au lait et en épipette.
CANARDS De notre ferme de Lac Brome, les meilleurs du pays.
OIES DE PREMIERE QUALITE.
Le tout à des prix très raisonnables.

AUSSE
OEUFES FRAIS ET
BEURRE DE CHOIX

P. POULIN & CIE, Limitée
39, Marché Bonsecours. Main 7107-08-09.



Les conférences de l'Action française

M. l'abbé Maurault à la salle Saint-Sulpice

M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.s., donnera le jeudi 8 janvier la prochaine conférence de la série de l'Action française. Il a pris pour titre *Noblesse oblige*. Il sera présenté par M. le Dr Joseph Gauvreau, premier secrétaire général de la Ligue des Droits du Français. La séance sera sous la présidence d'honneur de M. Arthur Surveyl, ingénieur.

Quatre conférences, y compris celle de M. l'abbé Maurault, restent à donner. Les quêtes de l'abonnement sont encore disponibles au prix de \$2. Des billets détaillés, au prix de 75 et 50 sous, sont en vente pour chaque séance.

SES AMIES LA FELICITENT

Mme AUSTIN CRAIGNAIT QU'UNE PREPARATION NE PUISSE LUI FAIRE DE BIEN. ELLE OBTIENT UN GRAND SOULAGEMENT DU TANLAC.

"Mes amies, qui ordinairement me plaignaient sans cesse à cause de ma mauvaise santé habituelle, ne cessent maintenant de me féliciter sur ma belle apparence", disait dernièrement Mme R. Austin, demeurant au No 543 rue Wellington, Montréal, parlant de tout le bien que le Tanlac lui a procuré.

"Il y a deux ans", continue Mme Austin, "mes aliments commencent à s'écrouler et fermenter dans mon estomac, et ce dernier fut bientôt dans un état tel qu'il me fallait souvent faire des sautes d'une semaine ou plus. Je devais m'en tenir à une nourriture très légère, mais peu importe ce que je mangeais, j'avais des gonflements d'estomac et des douleurs aiguës dans le creux de l'estomac. Non seulement j'avais de l'affreux maux de tête, mais parfois je devais aussi endurer de terribles douleurs dans le dos. Je maigrissais de vingt livres et un si grand nombre de mes amies m'avaient dit le changement qui s'opérerait en moi et combien je paraissais épuisée, que je commençais à m'inquiéter de cet état qui semblait avoir dépassé la période où il m'était possible d'obtenir une amélioration quelconque des médicaments ou médecines.

"Je lisais les recommandations sur le Tanlac, quand un jour, j'en vis une qui décrivait si bien mon cas, et me semblait si sincère que je commençai immédiatement à me servir de cette préparation, et j'en ai obtenu une grande amélioration tout comme ceux qui avaient fait les déclarations que j'ai lues. A peine rendu à la moitié de ma première bouteille, j'avais déjà bon appétit et je n'avais plus de douleurs dans le dos et l'estomac. J'en ai maintenant pris deux bouteilles, et depuis que j'ai fini la première je puis manger tout ce que je veux. Ma digestion semble être parfaite car je n'ai jamais aucune douleur et me sens toujours à l'aise, peu importe ce que je mange. Je me sens très bien et comme je l'ai déjà dit, mes amies ne cessent de me féliciter sur ma belle apparence et la merveilleuse amélioration que j'ai obtenue. Le Tanlac m'a fait tant de bien que je suis heureuse de faire cette déclaration espérant qu'elle contribuera dans la mesure possible à la faire connaître et apprécier par d'autres.

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies de Dr Leduc; dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger; dans les pharmacies Lashby; et à Verdun chez M. Henri P. Fabien, sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac.

(Annonce)

PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS "TRANS-CANADA" LTEE

Les trains "Trans-Canada" Ltee, Nos 7 et 8, circulant entre Montréal et Vancouver, n'opéreront pas de dimanche, comme transcontinental aux, après mercredi, 31 décembre 1919.

Ils continueront cependant à circuler, à partir du 1er janvier 1920, comme trains locaux, entre Montréal et Ottawa, d'après l'horaire suivant, et arrêteront à Vankleek.

No 7, tous les jours sauf le dimanche, quittant gare Windsor, à 3.30 p.m., pour arriver à Ottawa, gare Centrale, à 6.30 p.m.

No 8, tous les jours, sauf le dimanche, part d'Ottawa, gare Centrale, à 3.45 p.m., arrivant à Montréal, gare Windsor, à 6.45 p.m.

Le dimanche, un train local partira d'Ottawa, gare Centrale, à 3.45 p.m., arrivant à Montréal, gare Windsor, à 7.15 p.m.

Ces trains Montréal-Ottawa comprendront un wagon-salon avec vestibule et des wagons-salons-buffets avec observatoire.

Le train transcontinental "The Imperial" entre Montréal et Vancouver continuera à circuler comme maintenant, partant de Montréal à 10.15 p.m.

(Réc.)

DÉPART RETARDÉ

Budapest, 2. — La délégation hongroise de la paix désire de plus en plus ouvertement remettre à plus tard son départ pour Paris. Ils retarderont leur voyage jusqu'à ce que les promesses faites à la Hongrie, par Sir George R. Clerk, comme représentant des Alliés, soient remplies.

La question des vivres en Hongrie s'aggrave de plus en plus. Le gouvernement de coalition adopte l'opinion que seule la signature du traité pourra apporter quelque soulagement.

SE. VICE MONTRÉAL-SHERBROOKE

PAR LE RESEAU DU GRAND-TRONC

Le service Montréal-Sherbrooke du réseau de chemin de fer du Grand-Tronc fournit un choix de trains commodes et convenables. Les voyageurs peuvent partir de Montréal à 8 h. 30 du matin et à 8 h. 20 du soir tous les jours, excepté le dimanche. Il y a un wagon-salon-café avec le train de 8 h. 30 du matin et un wagon-salon avec le train de 4 h. 16 de l'après-midi. Au retour, le voyageur peut laisser Sherbrooke à 3 h. 15 du matin et à 8 h. 05 du matin tous les jours, sauf le dimanche. Le train de 3 h. 15 du matin a un wagon-lit pour 3 h. 15 du matin et un wagon-café pour 8 h. 05 du matin tous les jours, sauf le dimanche. Le train de 3 h. 15 du matin a un wagon-salon-café.

(Réc.)

Valeurs Rares

en fait de FOURRURES comme cadeaux

Une grande partie de nos modèles 1920-21 nous arrivent de la fabrique sont faits de peaux achetées avant la hausse. Comme les prix s'indiquent, nous faisons bénéficier nos acheteurs de cet avantage.

Manteaux en Mouton de Perse

Ordinaires et garnis de martre d'Alaska, d'opossum ou de vison. Longueurs 32", 40", 45".

\$320
\$340
\$360
\$380
\$400
\$600

Manteaux en Seal de l'Hudson

Magnifiques modèles 30", 40", 45", de long, ordinaires et garnis d'opossum, de martre d'Alaska ou de la Colombie, de renard, de taupe, d'hermine, de taupe.

Tous sont avec poches et ceintures enlevables.

\$300
\$320
\$400
\$500
\$600

Petites fourrures en Vison

Les meilleures fourrures de vison du Labrador, ont servi à faire ces étoles, ces collets, ces écharpes, ces tours de cou et ces élégants manchons.

Quelques tours de cou à \$14, de plus grands articles, \$92, \$108.00 et plus

Martre d'Alaska

Tours de cou à partir de \$40. Manchons à partir de \$24.

Tours de cou chons

Ecureuil . . . \$28 \$32
Seau de l'Hudson . . . 60 36
Castor . . . 60 64
Mouton de Perse . . . 48 36
Loup . . . 24 24
Lynx . . . 24 36
Opossum . . . 18 36
Rat musqué . . . 15 22
Hermine . . . 14 36

Fourrures pour Hommes

Pardessus doublés en fourrure . . . \$200
Pardessus avec collet en fourrure . . . \$ 72
Pardessus en chat sauvage . . . \$200
Casques en vison . . . \$ 56
Casques en mouton de Perse . . . \$ 20

OFFRE SPECIALE

Nous offrons sur notre "table d'articles déclassés" quelques vêtements en fait de renard, rat musqué, lynx, loup, martre d'Alaska, civet et seal, à \$3.20, \$6, \$10, \$16, \$24 jusqu'à \$45

CUMMINGS & CUMMINGS

Rues St-Paul et St-Sulpice

L'ECHO N. Valiquette

vous promet du bonheur pendant 1920 si vous avez un PATHEPHONE

Et vous pouvez vous procurer ces merveilleux instruments à des conditions tout à fait exceptionnelles chez Valiquette.

Le plus grand magasin de meubles dans tout l'Est du Canada, où l'expérience, la courtoisie et l'efficacité du personnel sont à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos cadeaux du Nouvel An.

Pour la famille, le Pathéphone est le cadeau par excellence. Il surpassera tous les autres et chaque jour de l'année il rayonnera autour de lui le bonheur et le plaisir.

Savez-vous que le Pathéphone a coûté plus de 30 années d'expériences scientifiques aux Frères Pathé de France. C'est vous dire que sa valeur est incontestable et qu'il est le roi des phonographes.

Son moteur est d'une précision merveilleuse. Ses cabinets sont d'un art exquis et sa reproduction est la plus naturelle que vous puissiez désirer.

Un enfant peut le jouer tout aussi bien qu'une grande personne. Il n'y a pas d'aiguilles à changer, donc aucun danger d'accident pour l'enfant ou pour les disques.

Le Grand Opéra de Paris — l'Opéra-Comique — la Comédie Française — le répertoire personnel des grands artistes de l'univers. C'est un divertissement royal que l'illustre Pathé vous offre les merveilles.

Pour l'éducation musicale de vos enfants, c'est un Pathéphone qu'il vous faut. Voyez celui qui vous convient et venez vite l'acheter pendant que nous l'avons encore; demain sera peut-être trop tard.

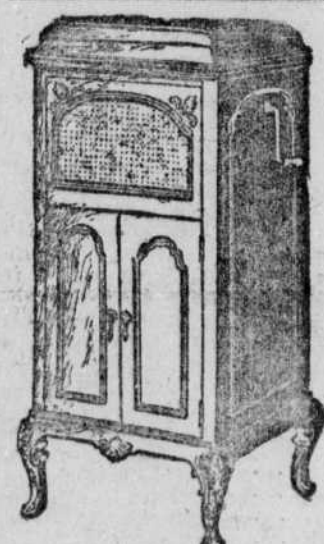
Un petit versement comptant et des termes qui n'épuiseront pas votre bourse, et nous délivrerons chez vous le Pathéphone que vous aurez choisi.



PATHEPHONE STYLE "C" En acajou, chêne clair ou noyer américain. De dessin sobre et classique. Joue tous les records. 132.00



PATHEPHONE "GEORGIEN" Un magnifique dessin de période, en acajou, chêne fumé ou noyer américain. Joue tous les records. 225.00



PATHEPHONE "REINE ANNE" En acajou ou en noyer américain, une fidèle reproduction des meubles de cette époque. Joue tous les records. 315.00



\$89.00

Achètent ce Pathéphone Pathé, ce Cabinet à Records et 10 Sélections Pathé



PATHEPHONE ADAM Un dessin d'une simplicité exquise et d'un goût délicat. En acajou, chêne fumé ou noyer américain. Joue tous les records. 175.00



PATHEPHONE JACOBIN Une reproduction fidèle des meubles anglais de 1683 à 1685. En acajou, chêne fumé ou noyer américain. Joue tous les records. 250.00



PATHEPHONE Guillaume et Marie Le magnifique style de ce cabinet en fait un favori dans la grande famille Pathé. Joue tous les records. 285.00

N. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE, EST

MOQUIN & FRERES

(VENDEURS AUTORISES)

Tout ce qu'il y a de meilleur en liqueurs importées et domestiques POUR

LE JOUR DE L'AN

Vins Bordeaux et Bourgogne, Champagnes et liqueurs françaises, Cocktail et Vermouth, liqueurs anglaises, canadiennes, écossaises, etc.

Confiez-nous vos ordonnances : elles seront remplies avec le soin et toute la diligence caractéristique de notre maison.

Pour liste de prix et autres informations, s'adresser, écrire ou téléphoner Est 1682 — Est 7967.

Licenciés depuis 15 ans par le Gouvernement du Québec.

MOQUIN FRERES

120 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

35,000

35,000 exemplaires de l'Almanach de la Langue française sont déjà vendus. On voit que le tirage de 40,000 s'épuise rapidement.

L'Almanach cette année est plus varié, plus fourni d'informations que jamais. Il se vend 20 sous l'exemplaire (23 sous franco). Réductions spéciales par quantités : à la douzaine, \$2; de 50 à 99 exemplaires, 16 sous; de 100 à 499, 15

THEATRE SAINT-DENIS

ARTHUR HILL ET CIE, LES MUSICAL CHRISTIE, WRIGHT ET WILSON, MARIE D'ALGER, CHARLES SCHAUTEN ET CIE dans "Rosalie". Un film de Harry Pollard — Le Journal Pathé.

sous; de 500 à 999, 12 sous; 1,000 exemplaires et plus, 12 sous 1-2. Port en plus toujours. L'Almanach est en vente au détail au Devoir, à l'Action française, à la Sauvegarde, Montréal.

L'UNIVERSITE

L'APPEL DE L'ÉPISCOPAT

LECTURE A ETE FAITE HIER, DANS LES EGLISES, DE LA LETTRE COLLECTIVE DE MESSEIGNEURS LES EVEQUES DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL EN FAVEUR DE L'UNIVERSITE.

Dans toutes les paroisses de la ville et de la campagne, on a hier donné lecture de la lettre pastorale collective de N. S. les évêques de la province ecclésiastique de Montréal. On l'a fait également dans les paroisses anglaises, laissant entendre que l'œuvre de la reconstruction de l'université étant nationale mérite l'encouragement de tous.

Le comité central vient d'adopter comme devise de la campagne "Noblesse oblige", le titre d'une prochaine conférence de M. l'abbé Olivier Maurault. Cette conférence portera sur la reconstruction de l'université l'œuvre déjà accomplie par cette institution et les projets d'avenir qu'elle se propose de réaliser.

Le comité diocésain de Valleyfield a été formé hier après-midi. Une grande assemblée a eu lieu dans le sous-sol de la cathédrale. Mgr Emard incapable d'assister à la réunion, avait prié par lettre M. Frigon de croire toujours à sa profonde sympathie et bénédiction d'avance ses travaux et ceux du comité. Assistants à la réunion, M. le chanoine Simon, représentant Mgr Emard; Mgr Dorais, vicaire général; MM. S. A. Brodeur, Ugel Saint-Onge, Ludger Cotebeq, L. Boyer, Adélard Raymond, Isaie Quenneville, C. A. Marleau, L. G. Laurendeau, Arthur Plante, le capitaine A. Lefebvre, Frédéric Girard, L. Laplante, J. O. Langevin, A. Séguin, Numa Brossard, O. Prieur et un grand nombre d'autres.

M. chanoine Simon a parlé eloquemment en faveur de la campagne de souscription. "Il faut, a-t-il dit, en faire un succès. La ville sur ce continent d'une université catholique et canadienne-française ne saurait nous laisser indifférents".

M. le chanoine a fait appel à la générosité des citoyens du diocèse de Valleyfield.

M. Frigon a expliqué le détail du fonctionnement de la campagne. Le comité central compte assurément beaucoup sur le travail des diocèses. A ce propos l'objectif de la campagne ne sera fixé qu'après que chaque comité diocésain aura déterminé le sien propre. M. Frigon a demandé de former un comité qui se compose de membres de toutes les paroisses du diocèse; les membres des commissions scolaires, M. J. J. Laurendeau, président; Dr A. Brossard, O. P. Prieur, P. Billette; les officiers de la Chambre de commerce dont M. Théo. Bélanger, président. Parmi les représentants des citoyens, on a nommé MM. Adélard Raymond, Louis Cossette, Maurice Lalonde, Isaie Quenneville, Arthur Sullivan, A. S. Brodeur, U. Saint-Onge, L. Cotebeq, L. J. Boyer, S. Fortier et Albert Desrochers.

Le comité exécutif est composé de MM. Arthur Plante et le capitaine A. Lefebvre, présidents conjoints; L. Laplante, J. O. Langevin, A. Raymond, A. Séguin, Frédéric Girard comme secrétaire.

A SHERBROOKE

M. Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, présidera une grande assemblée qui sera tenue ce soir dans le sous-sol de la cathédrale. L'assemblée s'ouvrira à huit heures. Il y a lieu de croire que les citoyens de Sherbrooke s'y rendront en grand nombre.

LES BOLCH VIKI MARCHENT SUR ODESSA

Londres, 29. — Les civils quittent Odesa car les Bolchevistes avancent rapidement vers le sud de la Russie, suivant une dépêche de Constantinople à l'Exchange Telegraph Co.

PADEREWSKI A POSEN

Posen, Pologne, 29. — Ignace Jan Paderewski, ex-premier ministre de la Pologne, est arrivé ici, aujourd'hui, pour prendre part à la célébration de la libération de la province de Posen. Une grande ovation l'a accueilli.

CHOSSES MUNICIPALES

LE DÉBAT QUI SE PREPARE

CET APRES-MIDI, LES ECHEVINS

REUNIS EN SEANCE PLENIERE, DISPOSERONT DEFINITIVEMENT DU BUDGET, NON SANS UNE VIVE DISCUSSION. — LE SORT DE M. GAUDET SERA FINI. — DIVERS.

Les échevins vont définitivement se prononcer aujourd'hui sur le sort du budget, soumis par les administrateurs. A la séance plénière du conseil, cet après-midi, ils feront connaître leurs objections et leurs suggestions.

La réunion promet d'être animée; elle débutera une demi-heure plus tôt, car l'on prévoit un débat prolongé.

Le maire mènera la lutte contre la commission du service civil municipal et contre plusieurs départements, dont celui du Dr Boucher; contre le colonel Gaudet, li a bon chance de rallier les seize voix requises, mais il ne s'en tirera point si heureusement contre le service d'hygiène. Le Dr Dubouard défendra son collègue et aura ressortir à son avantage tout le travail efficace que le Dr Boucher a accompli en organisant la défense contre les épidémies qui ont menacé la métropole.

En toute probabilité, l'on peut lire que les prévisions budgétaires seront acceptées sans grand changement, à l'exception de la commission du service civil, du salaire de M. Doucet et de quelques articles moins importants.

CONTRE LA VARIOLE

"La situation est superbe", a répondu le Dr Boucher à notre demande de renseignements au sujet de la variole. "Notre système est soigneusement organisé et tout fonctionne à souhait".

Les inspecteurs médicaux ont renoué de travail et de vigilance sur les trains, en ces jours de fête, à cause de l'affluence des voyageurs. Ils se montrent inflexibles et les intéressés ne se plaignent point de leur inélasticité.

Si la ville de Toronto reste encore contaminée par les ravages de l'épidémie, Montréal n'a aucunement souffert de la contagion, puisqu'il n'existe qu'un seul cas à l'hôpital civil, et encore ce varicelle est-il en pleine convalescence.

Le Dr Boucher est toute attention à son affaire et ne s'en tirera point pour bien diriger ses subordonnés. C'est sa réponse aux attaques qu'on lui porte en haut lieu, en cabinet noir; il ne semble rien craindre des fulminations de certains échevins.

LA DETTE DE MONTREAL

M. Décarie attribue la situation précaire des finances de la ville à l'accumulation des dettes sans doute, mais surtout à l'absence des fonds d'amortissement que l'on a négligés dans le passé pour racheter les emprunts.

Il regrette cette politique d'imprévoyance étrange dont on paye maintenant et chèrement les suites; le chapitre des intérêts et des charges fixes s'en ressent. Autrement la moitié des revenus de la ville n'y passerait point.

Cette année, la dette consolidée de Montréal atteint le chiffre formidable de \$122,000,000 et se répartit à \$175 par tête.

Le contribuable montréalais se trouve le plus fort endetté de tous ceux des principales villes du continent, comme l'indique le tableau suivant :

Montréal	\$175
New-York	135
Boston	112
Baltimore	98
Philadelphie	59
Cleveland	54
Pittsburg	53
Minneapolis	52
Saint-Louis	27
Milwaukee	25
Détroit	23
Kansas City	20

SERVICE AÉRIEN EN GUINÉE FRANÇAISE

Paris, 29. — Un service régulier d'aéroplane a été établi dans la Guinée française non seulement pour prendre les passagers mais aussi pour le transport de l'or aux quartiers généraux du service de la Guyenne. L'entreprise est dirigée par des particuliers que subventionne le gouvernement. C'est le capitaine naval Dutertre qui a organisé ce service qui couvre environ 150 milles. La population a reçu avec enthousiasme le premier avion arrivé à Cayenne le 12 octobre.

Rome, 29. — Des délégués italiens et yougo-slaves se sont réunis, à Laibach, et ont adopté des mesures relatives aux postes, aux télégraphes, suivant une dépêche de Trieste.

La Vie Sportive

LE CANADIEN A SUBI UN ECHEC CONTRE OTTAWA

Les Sénateurs ont battu le Bleu Blanc Rouge par un résultat de 2 à 0, samedi soir dans la Capitale — L'équipe de Bytown est en tête de la N. H. L. — Assistance de 7,000 personnes.

Ottawa, 29. — En triomphant du Canadien par un résultat de 2 à 0 en présence d'une assistance fort nombreuse, environ sept mille personnes, le club Ottawa a mis une deuxième victoire à son crédit, samedi, et s'est mis à la tête des équipes de la N. H. L. dans la course au championnat du hockey professionnel.

Cette joute fut disputée sur une couche de glace très molle et couverte d'eau et aussi le jeu ne fut pas aussi rapide qu'on aurait pu le désirer mais d'un autre côté cette partie fut très excitante et contestée du commencement à la fin. Le jeu fut plutôt individuel et les combinaisons se faisaient rares. Ce manque du jeu d'ensemble est dû au mauvais état de la glace.

La partie de samedi soir devait être jouée à Montréal mais comme le nouveau patinoir de l'avenue Mont-Royal n'était pas prêt, cette joute fut transférée dans la capitale fédérale.

Le duc et la duchesse de Devonshire, ainsi que lady Rachel Cavendish et plusieurs invités de Rideau Hall occupèrent la loge royale, et tous suivirent la partie avec intérêt.

Le gérant, Pete Green, mit sa plus forte équipe sur la glace car il voulait à tout prix battre le Bleu Blanc Rouge. Benedict était dans les buts avec Sprague Cleghorn et Gerard, sur la défense Nighbor, au centre, et Broadbent et Darragh sur l'attaque. Cy. Denny, Georges Boucher, Morley Bruce et Jack McKell étaient aussi au poste prêts à venir à la rescousse.

Quelques joueurs du Canadien semblent ne pas être en condition parfaite mais d'ici une semaine tous les équipiers des Habitants seront au meilleur de leur forme et pourront alors faire baisser pavillon aux autres clubs de la ligue.

Les Sénateurs ont beaucoup mieux joué que leurs adversaires et le résultat aurait été bien plus élevé si ce n'eût été le beau travail

L'inauguration des séries de la ligue Montréal

Les clubs Laval et Hochelaga sortent victorieux dans les premières joutes de la saison

DEUXIEME SEANCE CE SOIR

La ligue de hockey Montréal a brillamment inauguré sa saison, samedi soir, à la patinoire Victoria, et c'est en présence d'une foule considérable que les Garnets, Laval, Hochelaga et Saint-François-Xavier se sont livrés deux des plus belles joutes jamais vues dans une ligue semi-professionnelle.

Son Honneur le maire Médéric Martin a mis la rondelle au jeu et après avoir donné quelques conseils et souhaité bon succès aux joueurs, M. le maire a donné le signal des hostilités et la première partie entre Laval et Garnets fut contestée du commencement à la fin.

Le Laval a débuté par une victoire, l'emportant par 2 à 1 sur les Garnets, mais il lui a fallu se dépenser pour remporter ce premier succès. La deuxième partie entre les Saint-François-Xavier et les Hochelaga fut aussi contestée que la première et les tricolores Rouge et Blanc parvinrent à l'emporter par 3 à 2.

Voici l'alignement des équipes ainsi que le sommaire des deux joutes de samedi soir :

Première partie	
Laval (2)	Garnets (1)
Brunelle Buts	James Points
Bécharde Couverts	McCarthy
Campbell Centres	Howard
Masson Ailes	Nevill
Jacobs Ailes	Doyles
Laurendeau Ailes	McDonald
Substituts : Laval : McDonald, Desbiens, Powers, Jocks, Courchesne, Garnets : Labelle, Duclos, Valière, McLaren.	
Juges : Trudel et Wilson.	
Chronométrateurs : J. P. O'Reilly, W. H. Gathercole.	
Pénitencier : E. W. Ferguson.	
Arbitres : Harry Hyland et Jimmy Gardner.	
Deuxième partie	
Pas de point.	
Deuxième période	
1—St-François J. Sauvé . . . 6.00	
2—Hochelaga, Lamirande . . . 1.00	
3—Hochelaga, Degray . . . 4.05	
Troisième période	
1—St-François J. Sauvé . . . 14.30	
2—Hochelaga, Hayes . . . 3.30	
Pénititions : Richardson, Hayes, Musgrove, 3 minutes chacun.	

Tel que nous l'annoncions, la semaine dernière, c'est ce soir, au grand Victoria que la Ligue de Montréal jouera sa deuxième série. Cette fois le St-François-Xavier sera aligné contre les Stars et les Ramblers s'attaqueront à l'Hochelaga.

On nous informe que Cooper, Macdonald et Newby Lalonde seront les arbitres de ces deux joutes.

LE NATIONAL

Ce soir assemblée du bureau de direction des raquetteurs du National, à 8 h. 30, à la palestra. Questions importantes à l'ordre du jour.

LA LIGUE DES MAISONS D'AFFAIRES

Voici les résultats complets des joutes de la Ligue des Maisons d'Affaires de Montréal, disputées vendredi soir, à la palestra de la rue Cherrier :

St. Lawrence Flour Mills	
Donahue . . . 117 189 117—363	
Collette . . . 125 124 110—359	
Labelle . . . 125 105 128—358	
Couillard . . . 132 145 124—401	
Blais . . . 123 214 206—543	

Totaux . . . 622 717 685—2024	
-------------------------------	--

Maison Rolland	
Lefebvre . . . 135 162 168—465	
Rolland . . . 172 141 167—480	
Dumouchel . . . 132 128 148—408	
Brousseau . . . 115 134 134—383	
Poudrette . . . 156 117 120—392	

Totaux . . . 710 677 737—2124	
-------------------------------	--

Maison Rolland gagne 2 parties.

L. O. Grothé, Ltée	
Hughes . . . 170 154 140—464	
E. Fournier . . . 112 113 142—367	
Hébert . . . 174 131 155—460	
Favreau . . . 159 174 156—489	
L. Fournier . . . 155 138 114—407	

Totaux . . . 770 710 754—2235	
-------------------------------	--

Hudon, Hébert et Cie, Ltée	
Jeannotte . . . 166 159 138—443	
Guimond . . . 165 166 116—447	
Archambault . . . 136 136 99—371	
Labaise . . . 167 175 167—509	

Totaux . . . 775 761 678—2214	
-------------------------------	--

Hudon, Hébert et Cie gagne deux parties.

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Ottawa 2 0	
Canadien 1 1	
St-Patrick 1 1	
Québec 0 2	

LE SERVICE DU TÉLÉPHONE

Il est évident, d'après son annonce dans nos colonnes, que la compagnie de Téléphone Bell trouve difficile de faire face à la situation créée par la diminution mondiale de matériaux essentiels.

La même plainte nous arrive des villes d'Angleterre et des États-Unis, où pendant la guerre des services nouveaux n'étaient installés que lorsqu'on pouvait prouver qu'ils étaient nécessaires pour la bonne conduite de la guerre.

Pendant que l'univers entier souffre d'une disette de matières premières, une demande sans précédent pour téléphones se fait sentir, demande que, pour le moment, il est presque impossible de satisfaire.

Le téléphone doit marcher de pair avec les besoins de la communauté, et, dans la situation actuelle, le service de deux abonnés sur la même ligne pour les résidences, avec une réduction de prix de 20 pour cent, semble une mesure raisonnable pour parer à une situation difficile. (Communiqué)

GRANDE VENTE



Chapeaux Velours
D'ICI AU
JOUR DE
L'AN

Justement reçu de New-York, plus de 800 chapeaux velours, haute qualité, derniers styles.

COMMANDES PAR MALLE
—REMPLIES—

McComber
101 STE-CATHERINE EST
426 ST-PAUL OUEST

Ruby Cohen se battra avec Eddie Summers

Georges Girardin a refusé de rencontrer le petit boxeur israéliite — Burns au programme — Que fera McEwen contre Marshall — Trois batailles de dix rondes au Monument National ce soir.

C'est ce soir, au Monument National, que les fervents de la boxe seront témoins de la dernière soirée pugilistique de l'année 1919, alors que le club Athlétique Regal offrira un programme de trois rencontres de dix rondes.

Contrairement à ce que nous annoncions samedi dernier, ce n'est pas Georges Girardin qui se battra avec Eddie Summers, mais c'est Ruby Cohen, de Syracuse.

Le match Girardin-Summers avait, au dire de Billy Moorhouse, été bel et bien conclu, mais il apparaît que le Canadien n'est pas très anxieux de se battre avec le boxeur de New-York. En premier lieu Girardin aurait réclamé que Summers fesse cent vingt-quatre livres le soir de la rencontre et cette condition fut accordée, mais finalement il a notifié le match-maker du club qu'il ne tenait plus à se rencontrer, pour le moment du moins, avec le pugiliste américain.

Le refus de Girardin déçoit sans doute nombre de ses ad-

mirateurs et il va donc falloir le classer au rang de ces boxeurs qui choisissent leurs adversaires, c'est-à-dire qu'ils n'accepteront pas de se battre à moins d'être convaincus qu'ils vont remporter une victoire. La venue de Tex McEwen est aussi attendue avec beaucoup d'impatience, et tous ont hâte de voir ce qui peut faire le nouvel entraîneur de Brousseau. McEwen est encore un novice et ligné contre Dave Marshall, que l'on dit être l'un de ses Irlandais les plus tenaces, il sera donc en mesure de prouver s'il peut s'en tenir à la réputation que les journaux de la capitale lui concèdent.

On dit aussi que Joe Burns se battra avec Lefty Pierce, de New-York. Burns arrive de Halifax où il a livré deux combats de quinze rondes et il est en bonne condition. Il paraît très humilié des échecs qu'il a subis dernièrement à Montréal, et il dit qu'il fera tout son possible pour prouver qu'il possède toujours cette habileté qui le caractérisait il y a un an.

Une deuxième défaite pour les Québécois

L'équipe de Mike Quinn a été battue par les Saint-Patrick samedi soir à Toronto — Résultat : 7 à 4.

Toronto, 29. — Les St-Patrick se sont réhabilités de leur échec aux mains des Ottawa, subi mardi dernier, en triomphant samedi soir des équipiers de Québec par le résultat final de 7 à 4. La partie a été gagnée dans la première période, alors que les locaux ont enregistré quatre points, tandis que les Bonhommes ne comptèrent qu'une fois.

La partie a été rapide et brillante, et les six mille personnes qui en furent témoins, virent du beau jeu de savantes combinaisons et des sauts qui les enlèverent par moments. Les joueurs de Mike Quinn furent un peu pris par surprise dans le premier vingt minutes, mais ils se raffermirent graduellement, et leur tenue fut bien supérieure dans les deux derniers quarts qu'elle le fut dans la manche initiale.

ALIGNEMENT DES CLUBS
Québec Buts St-Patrick
Brophy Buts Mitchell

Mummery points
Carpentier couverts
Malone centres
Carey ailes droites
McDonald ailes gauches
Noble

Substituts : Québec : Ritchie ; St-Patrick : Roach, Randall, Dye.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Première période	
1—St-Patrick, Roach . . . 4.00	
2—St-Patrick, Dye . . . 8.00	
3—St-Patrick, Wilson . . . 1.00	
4—Québec, Malone . . . 2.00	
5—St-Patrick, Denny . . . 2.00	

Deuxième période	
6—St-Patrick, Randall . . . 3.00	
7—Québec, MacDonald . . . 6.00	
8—Québec, Carey . . . 3.00	
9—St-Patrick, Denny . . . 1.00	

Troisième période	
10—Québec, Malone . . . 5.00	
11—St-Patrick, Randall . . . 7.00	
Résultat final : St-Patrick, 7 ; Québec, 4.	



LES

3 Leaders DOW

Bieres Porters et Extrait de Malt

CADEAUX qui seront toujours utiles et agréables \$1 à \$100 et plus

Les quelques jours qui nous séparent du Jour de l'An seront vite passés. Plus que jamais, cette année, il est important d'acheter vos cadeaux de bonne heure — la marchandise est rare et le choix très restreint.

DONNEZ QUELQUE CHOSE D'UTILE

—le prix n'en est pas plus élevé que celui d'articles d'aucune valeur et un cadeau de ce genre sera d'autant plus apprécié qu'il durera plus longtemps.

Nous avons une superbe collection d'articles en cuir; pour faciliter votre choix nous suggérons les lignes suivantes :

Nécessaire de Toilette	Sacoches pour Dames
Nécessaire de Voyage	Sacs de Voyage
Boîtes à Collets	Porte-Musique
ETC.	ETC.

SPECIAL AU BAZAR DU VOYAGE

En plus des articles ci-haut mentionnés l'on trouvera un des plus grands choix de merceries à Montréal.

Une jolie cravate, un "Smoking Jacket", une robe de chambre, sont autant d'articles extrêmement présentables comme cadeaux.

Lamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
338 RUE NOTRE-DAME OUEST
Près de la rue McGill
SUCCURSALES :
Bazar du Voyage, 293 Sainte-Catherine Est.
L'Alligator, 413 rue Sainte-Catherine Ouest.

Vous pouvez avoir tout l'assortiment complet des patins automobiles chez
"BREGENT" RUE STE-CATHERINE EST
Aussi pour les gérants de club de hockey, venez ou écrivez pour vos accessoires.
Le stock le plus complet à choisir, tel que : sweaters, bas, tiques, bâtons, pads, etc., etc., et cela à des prix tout à fait spéciaux.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
A. E. BREGENT, 208 Ste-Catherine Est
PRES SANGUINET

EUCHRE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

28 ET 30 JANVIER
Il sera unique en son genre, ce euchre qu'organise le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce pour les mercredi et vendredi, 28 et 30 janvier c'est que les prix y seront nombreux et de grande valeur. Nos maisons de commerce qui se feront un devoir de les donner, en ont déjà offert de magnifiques, entre autres plusieurs barils de farine et caisses de thé et café.
Quant aux billets, on est prié de s'adresser aux voyageurs, membres du Cercle, en attendant que les lieux des dépôts soient connus. Achetez-les maintenant. Ce grand euchre se donnera dans la salle de l'Immaculée Conception, angle des rues Rachel et Bordueux.
(Communiqué)

Chemin de fer National du Canada

SERVICE CONVENABLE
entre
MONTREAL et OTTAWA
par le tunnel du Mont-Royal et le long des rives pittoresques de la rivière Ottawa.
DEPART DE MONTREAL (TERMINUS DU TUNNEL)
10 h. 20 du matin, tous les jours, dimanche excepté.
6 h. 05 du soir, tous les jours.
DEPART D'OTTAWA (GARE CENTRALE)
8 h. 45 du matin, tous les jours.
6 h. du soir, tous les jours, dimanche excepté.
Service de salon. Service excellent de repas avec tous les trains.
Billets et renseignements au terminus du tunnel ou à n'importe quel bureau des billets du Chemin de Fer National du Canada.

 thologie d'Eco-
 nomie
 administrée par
 La Société St.
 Jean-Baptiste
 de Montréal
 Monument National
 Montréal

L'IRLANDE

FUSILLADE MEURTRIÈRE

AU COURS D'UNE RENCONTRE ENTRE DES OFFICIERS ET UNE BANDE D'INTRUS, A DUBLIN, DES COUPS DE FEU SONT ECHANGES, FAISANT UNE VICTIME DANS CHAQUE GROUPE.

Dublin, 29. — Un officier de la garde et un individu qui faisait partie d'une bande d'intrus ont été tués hier matin au cours d'une bagarre qui s'est déroulée dans le parc Phoenix, à peu de distance de la résidence vice-royale. On a arrêté quatre personnes à la suite de cette affaire.

A 1 heure 30, hier matin, on a entendu des coups de feu dans le parc Phoenix, près de la résidence vice-royale. On se demandait si ces coups étaient dirigés sur la résidence de lord French ou s'ils étaient tirés par des gens pratiquant l'exercice du tir.

Comme les détonations duraient quelque temps, une garde militaire et deux officiers sont partis pour faire des recherches sur les propriétés du vice-roi. Comme ils ne trouvaient rien d'anormal à cet endroit, ils ont dirigé leurs recherches dans le parc Phoenix, près de la grande route. Arrivés au centre du parc, ils se sont trouvés face à face avec une bande d'intrus. Ils ont échangé des coups de feu; finalement le lieutenant Boast a été frappé au cœur. Ces intrus ont pris la fuite dans l'ombre après avoir tiré.

Deux heures après, on a arrêté quatre individus, mais ils ont nié avoir été mêlés à l'affaire du parc Phoenix.

Quelques temps après, quelques militaires ont apporté une mitrailleuse près du parc et ont tiré parmi les arbres; personne n'a été atteint.

Le lieutenant Boast qui a été tué par un intrus dans le parc Phoenix n'était âgé que de vingt ans. Il avait été l'hôte du vicomte French durant la journée de samedi.

On dit que ces coups de feu n'étaient pas dirigés vers la demeure vice-royale. On suppose que quelqu'un aurait tiré un coup de feu et que le lieutenant Boast aurait sorti pour faire des recherches dans le bois. Le lieutenant aurait eu une querelle avec un passant et tous les deux y auraient laissé leur peau.

On dit que l'individu qui a été tué en même temps que le lieutenant Boast avait été traité à l'hôpital de Dublin et qu'il s'en retournerait chez lui à pied, en passant par le parc Phoenix.

On dit que cet individu, un nommé Laurence Carey, passait dans le parc quand les soldats se sont approchés de lui; il s'est défendu et a tué le lieutenant Boast. Les soldats ont alors tiré sur Carey et l'ont tué à son tour.

RIEN D'OFFICIEL

Londres, 29. — On ne possède encore aucune nouvelle officielle au sujet de l'affaire du parc Phoenix. Un grand nombre de rumeurs circulent à ce propos. On affirme cependant que les coups qui ont été tirés n'étaient pas dirigés sur la maison du vice-roi et que l'affaire n'a rien de sérieux.

EST-CE UNE MEPRISE ?

Dublin, 29. — On dit que celui qui a été tué près de la résidence vice-royale est un jardinier du vice-roi qui s'en allait chez lui. Le garde qui se trouvait sur les lieux a tué le jardinier et le lieutenant Boast.

LA RIGUEUR S'ACCENTUE

Londres, 29. — On dit que les autorités anglaises sont décidées à sévir en Irlande. Elles veulent rétablir la paix en arrêtant les principaux sinners. C'est ce que déclare le correspondant de l'«Evening Standard». Certains reconnaissent que c'est une tâche gigantesque car l'organisation sinner finit est forte.

Lord French, lui, a confiance dans le peuple, et il dit que le projet de loi proposé par Lloyd George a de quoi satisfaire tous les Irlandais s'il veut en tirer parti.

DIVERS ATTENTATS

Londres, 29. — On rapporte un certain nombre d'incidents dramatiques qui se sont déroulés en Irlande. On a tenté d'assassiner un constable qui se trouvait chez lui avec sa famille. On a tiré une balle qui a failli tuer un enfant qui dormait dans son lit.

A la suite d'un raid opéré dans la maison d'un fermier, au pont Victoria, les raiders se sont emparés d'un certain nombre d'armes à feu.

Un constable a été tué à Killarney alors qu'il prêtait main forte à d'autres constables qui voulaient arrêter une bagarre entre civils et soldats.

On rapporte le vol de 20,000 livres de munitions opérée à la station de Dungarvan.

LES VOTES À LA LIGUE DES NATIONS

Londres, 29. — Lloyd George, parlant à Llanystwydd, dans le pays de Galles, s'est efforcé de justifier la façon dont la Ligue des Nations a distribué les votes. Il a dit que l'Australie a perdu autant d'hommes que les États-Unis, pendant la guerre, et avait, dans la même mesure que ce pays, le droit de voter. Ce vote, pourtant, n'a rien à faire avec ce qui doit être débattu entre les États-Unis et l'Angleterre.

«Le président Wilson reconnaît la justice des réclamations britanniques», dit-il.

AUGMENTATION MAL ACCUEILLIE

Madrid, 29. — La proposition d'augmenter les tarifs des chemins de fer a soulevé une tempête de protestations de la part des expéditeurs qui déclarent que cela ruinerait leurs affaires. Les compagnies de chemins de fer de leur côté, affirment qu'il leur est impossible de continuer avec ces tarifs. Le gouvernement, en face de cette situation, a permis certaines augmentations, mais pas toutes celles demandées.

REMERCIEMENTS

Les dames Religieuses du Bon-Pasteur accusent réception de la somme de \$400 et offrent à Messieurs les Directeurs de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal l'expression de leur vive gratitude, pour ce don généreux fait à leur institution, 64 rue Sherbrooke. (Communiqué)

LA PROHIBITION

LE POISON FAIT SON OEUVRE

EN QUARANTE-HUIT HEURES, A CHICAGO ET DANS SEPT VILLES DE L'EST, QUATRE-VINGT-QUATRE PERSONNES SONT MORTES D'AVOIR BU DE L'ALCOOL DE BOIS.

New-York, 29. — Quarante-vingt-quatre personnes sont mortes, en quarante-huit heures, et plusieurs autres souffrent actuellement de paralysie et de cécité, pour avoir bu du «whiskey à l'alcool de bois», suivant des dépêches de Chicago et de sept villes de l'est.

C'est dans la Nouvelle-Angleterre que le nombre de ceux qui s'empoisonnent de cette façon est le plus considérable. On vient d'y enregistrer soixante-cinq morts. Deux femmes de Chicopee Falls, Mass., et une de Springfield, Mass., sont parmi les victimes, dont six sont de New-York. La police et les agents du département de la Justice recherchent Adolphe Parent, importateur et marchand de cette ville, dont ils affirment qu'il a vendu douze barils de liqueur empoisonnée.

A Chicopee, Mass., trente-quatre hommes et deux femmes sont morts; à Springfield, trois hommes et une femme; à Greenfield, Mass., un homme; à Hartford, Conn., 13 personnes, et à Thompsonville, Conn., deux hommes. Chicago compte huit victimes; Newark, trois et Cleveland, deux.

Des détectives qui recherchent l'endroit où l'on fabrique ce poison ont prétendu que des centaines de barils en sont remplis ici par un groupe d'Italiens et envoyés dans l'Etat du Connecticut et les États voisins. Plusieurs personnes seront bientôt mises sous arrest.

Les détectives, pour faire ces déclarations, se basent sur ce fait qu'ayant accompli un raid, rue Baxter, ils ont trouvé, dans un lieu non pourvu de permis, 11 bouteilles de liqueur portant la marque «whiskey flavor» et «whiskey extract». Plusieurs autres bouteilles renfermant les ingrédients généralement employés dans la fabrication des liqueurs italiennes ou espagnoles, ont été aussi découvertes, suivant le rapport de la police. On li sait sur ces fioles: «Brandy extract». Le propriétaire du lieu a été arrêté comme suspect.

Dans le Bronx, des détectives attachés au service du bureau du district, se sont aussi mis à la recherche des coupables. Un certain nombre d'entre eux se dirigent vers City Island, car la liqueur empoisonnée dirigée suivant la route Long Island Sound serait expédiée vers tous les points du Connecticut.

CINQ ARRESTATIONS

New-York, 29. — Les agents fédéraux, hier soir, dans la nuit, ont arrêté cinq hommes qu'ils supposent être les organisateurs et les têtes dirigeantes du groupe incriminé pour avoir vendu des liqueurs empoisonnées. L'un serait «le roi de la bande».

A NEW-YORK

LA QUERELLE EST PARTOUT

DES SINN FEINERS FONT UN CHAHUT CONSIDÉRABLE DANS LE TEMPLE METHODISTE GRACE, A NEW-YORK, ET TACHENT D'EMPECHER LES ORATEURS DE SE FAIRE ENTENDRE.

New-York, 29. — La réunion d'hier soir au temple méthodiste Grace a été marquée par un chahut considérable. Alors que deux délégués irlandais chargés de faire de la propagande pour combattre le mouvement sinner, portaient la parole hier soir, un cinquantaine de sinners ont fait du bruit pour interrompre les orateurs. Les agents de police ont fait leur possible pour rétablir la paix. Personne n'a cependant été arrêté.

Craignant des désordres, le pasteur de l'église Grace, le Révérend Harris, a fait demander la police. Quatre agents et six détectives se sont rendus sur les lieux. Le chahut a commencé au début du discours du Révérend Harris. Un auditeur s'est écrié: «Vive la république irlandaise! Vive de Valera!» L'individu a été immédiatement éconduit de la salle et l'orateur a continué son discours.

Comme le député Coothe commençait à parler, quelqu'un s'est levé en disant: «A bas les ministres actuels! Vive de Valera!» La police a fait sortir l'individu de la salle, pendant que des sinners feignaient de danser dans la galerie, se mettaient à crier: «A bas les ministres actuels! A bas l'Angleterre! Vive la république irlandaise!» Alors c'a été un tohu-bohu dans la salle. La police a fait tout son possible pour rétablir le calme. Elle a dû éconduire un certain nombre de sinners.

La voix du député Coothe a été couverte par le bruit des sinners. Il s'est arrêté et a attendu que le calme se soit rétabli. Il s'est alors écrié: «Voilà ce que nous avons voulu, arrêter en Irlande. C'est ce qui est en train de ruiner notre civilisation. L'Irlande, grâce à Dieu, ne sera jamais séparée de l'Angleterre».

Quelques Sinn Feiners ont essayé de recommencer le bruit mais on les a éconduits immédiatement de la salle. L'assemblée s'est terminée au chant de l'hymne national américain.

Les Sinn Feiners qui avaient été éconduits de la salle se sont groupés près du temple méthodiste pour attendre la sortie des auditeurs. Alors, c'a été des cris, des interpellations et des discussions violentes entre les Sinn Feiners et les autres.

Dans leurs discours le Révérend Harris et le député Coothe ont dit que l'Irlande avait plus que sa part de représentation au Parlement anglais et que l'Irlande avait assez reçu d'allocations pour l'éducation et l'agriculture.

NOUVELLES DE SAINT-GRÉGOIRE

Saint-Grégoire, 27. — (D.N.C.) — Le village de Larochelle, dans la paroisse de Saint-Grégoire est éclairé à l'électricité depuis quelques jours. M. le maire et les conseillers ayant su conduire à bon fin leurs négociations avec la «St. Maurice Light and Power Co.», une des subsidiaires de la «Shawinigan Water and Power Co.».

Le village de Larochelle est maintenant en possession d'un système de distribution électrique des plus modernes; il dispose d'une énergie illimitée pour le manufacturier et avec des conditions aussi avantageuses que dans n'importe quelle partie de la province, et, ce qui n'est pas à dédaigner, les moyens de transport par voie ferrée sont très faciles, deux compagnies puissantes de chemin de fer traversant Saint-Grégoire.

Maintenant, nous espérons que le Conseil ne s'arrêtera pas en si bonne voie et continuera de doter notre village des améliorations dont il a besoin sous le rapport de travaux permanents, tels que chemins en macadam, trottoirs, aqueduc, etc.

Le gérant de la succursale de Shawinigan, de la «St. Maurice Light and Power Co.», M. John Bourgeois, avait la haute direction des travaux.

LE JOUR DE L'AN A QUÉBEC

Pourquoi ne pas aller passer le Jour de l'An à Québec? A quelques heures de trajet seulement de Montréal, la vieille cité de Champlain offre à tous, dans l'atmosphère délicieuse de souvenirs historiques qui l'enveloppe, sa traditionnelle hospitalité.

Québec est l'endroit idéal pour des vacances d'hiver de quelques jours. En plus des attractions ordinaires qui font de la ville l'un des points les plus intéressants du continent nord-américain, la vieille capitale offre à l'époque des fêtes du Jour de l'An, un programme varié d'amusements d'hiver. Les amateurs de ski, de patin et de curling; ceux qui passionnément le toboggan, le bob-sleigh et la raquette, trouveront à Québec toutes les facilités de se livrer à leur sport favori.

Grâce au Château Frontenac, le principal hôtel de la compagnie du Pacifique-Canadien, qui de la Terrasse Dufferin, domine de toute sa masse la Basse-Ville, le St-Laurent et la contrée environnante, les visiteurs sont assurés de pouvoir se procurer tout le confort et le luxe qu'offrent les plus grandes hôtelseries des métropoles américaines. Le Château est le centre de la vie sociale de la ville, en même temps que le rendez-vous des amateurs de sports d'hiver.

Magasin ouvert ce soir

Magasin ouvert ce soir

Faites vos Achats chez Dupuis

CRAVATES! CRAVATES!

Magnifique choix de CRAVATES de soie, forme bout flottant, différentes qualités de soie, choix de dessins. Rég. 1.25, 1.50 et 1.75. Très spécial. 98

CRAVATES de soie de bout, forme bout flottant ou Derby, couleurs unies ou fantaisie. Rég. 75 et 1.00. Spécial. 69

Au rez-de-chaussée.

GANTS POUR DAMES

GANTS de chevreau français, marques Perrin, Alexandre et Tréhou. En gris, bleu marine, tan, brun foncé, blanc rayé noir; noir rayé blanc, et noir et blanc unis. Dans une jolie boîte pour cadeau. Prix

3.00 3.75 et 4.00

GANTS Cape couleur tan, pour enfants. Chaque paire dans une jolie boîte. Pointures 1 à 6. Spécial. 1.49

GANTS de moka brun doublés en laine, pour dames. Pointures 6 à 8. Spécial. 3.00

MITAINES de moka doublées en laine, pour enfants. Pointures 1 à 6. Spécial. 79

GANTS de suède, marque Alexandre, pour dames. Pointures 6 à 8. En gris seulement. Spécial. 3.25

Au rez-de-chaussée.

BAS DE SOIE

BAS de soie artificielle, pure soie et soie et fil. Choix de couleurs. La paire

1.00 5.00

BAS de soie italienne, marque Kayser et Niagara, pour dames. Presque toutes les couleurs. Pointures 8 1/2 à 10. Spécial, mar. 3.25

Au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

Nos pâtisseries pour le Jour de l'An sont de toute première qualité, et nous en faisons la livraison.

Grand choix de PETARDS et de FANTAISIES de toutes sortes.

Au rayon des bonbons, au rez-de-chaussée.

VETEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS CHIC CADEAUX

ROBES DE CHAMBRE pour hommes. Nouveaux modèles. En éduon de fantaisie. 10.00, 12.00 et 15.00

PALETOTS pour garçons de 12 à 16 ans. Modèle ajusté à la taille.

En tweed carreaux brun 16.00

En chinchilla gris. 16.00

Modèle Ulster carreaux.

En freize brune. 15.00

En tweed mélangé gris 17.00

Au rez-de-chaussée.

CIGARES ET PIPES

200 PIPES, le vrai cadeau. Pipes en caisse. Rég. 3.00.

Mardi. 2.43

BLAGUES à tabac genre porte-monnaie, etc. Rég. 2.50.

Spécial, mardi, chacune. 1.99

Le plus beau choix d'ETUIS à cigarettes avec dessins de fleurs. Rég. 1.00 et 1.25. Mardi. 79

50 CIGARES La Bohème, boîte. 3.43

50 CIGARES Pelican, boîte naturelle. 4.99

250 boîtes de CIGARES Colontes, la boîte de 50. 1.99

Pipes, étuis à cigarettes, blagues à tabac, etc., etc., font de très jolis cadeaux.

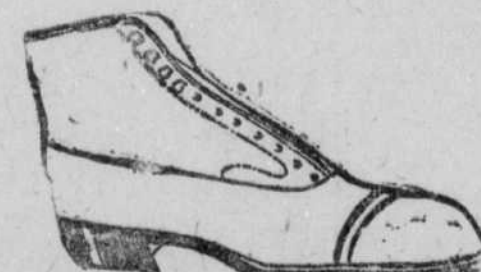
Au rez-de-chaussée.

ARTICLES DE TOILETTE

Notre stock à ce rayon est encore très complet. Grand choix de préparations et d'accessoires de toilette.

Au rez-de-chaussée.

VOUS FAUT-IL des CHAUSSURES pour le NOUVEL AN? NOUS AVONS VOTRE STYLE ET VOTRE PRIX



Nous invitons cordialement les acheteurs des derniers jours à visiter notre rayon. Cherchez-vous une paire de pantoufles, de claques ou de pardessus? Nous avons votre style et votre prix.

EPICERIE POUR VOTRE DINER DU JOUR DE L'AN

SPECIAUX POUR CE SOIR ET MARDI

Farine Ogilvie, sac 7.42

Sac 34 lbs. 11.50

Sac 98 lbs. 5.39

Oignons des Bermudes, 1.25

Confitures Banier aux fraises

chaudière de 4 lbs. Rég. 79

pour. 66

Macaroni, spaghetti, ou vermicelle, marque Sunshine, pa-

quet 16 onces, 2 pour. 26

Farine préparée Brodie XXX, le

paquet de 6 lbs. Rég. 39

pour. 49

Melior sucre granulé, 5

livres. 62

Cassonade, 5 livres. 59

Melior beurre de cré-

merie, la lb. 72

Coco filant, la lb. 58

Essores de fruits confits, la lb.

vre. 65

Cerises Maraschino rouges, ver-

tes ou blanches, la bout. 25

Raisins épluchés, paq. 17

Raisins sans noyau, paq. 26

Raisins blanchis Sultana, gros

paquet, lb. 43

Corinthe nettoyé "grec", le pa-

quet. 35

Dattes Drumdry, paq. 25

Raisins de table Espagnol, la

livre. 45

Boîte de 5 lbs. marque King

Peacocks 34 lbs. 2.75

NOIX FRAICHES

Noix du Brésil, la lb. 39

Noix Aveline, lb. 40

Noix Grenoble, lb. 45

Amandes de noix, lb. 45

Noix Peacocks 34 lbs. 48

OLEOMARGARINE

Marque Kingnut, lb. 38

Marque H.A., lb. 40

Marque Golden Pheasant, lb. 42

CONFITURES PURES ET MARMELADES

Confitures aux prunes rouges ou

Reine Claude, chaud, 4 lbs. 94

Confitures aux cerises, chaud, 4

livres. 1.09

Confitures aux fraises pures, la

chaudière 4 lbs. 1.19

Confitures pures aux cerises

noires, chaud, 4 lbs. 1.19

Marmelade Kellier, chaud, 4 li-

vres. 97

Essences pour gâteaux, 2/boîtes

noires, bout. 28

Essence suprême pour savonner

les strops, bout. 45 et 45

Farine Ogilvie ou Five Roses

Sac 7 lbs. 49

Sac 34 lbs. 11.50

Sac 98 lbs. 5.39

POUDRE A PATE EGGO

Boîte 1 livre. 38

Boîte 2 1/2 livres. 74

Boîte 5 livres. 1.23

TRES SPECIAL

Beurre d'érable, boîte 1 lb. 23

Boîte de 5 lbs. 49

Beurre de coco, boîte. 21

Boîte 2 1/2 livres. 45

Beurre de pistaches de Clark,

chaud, 5 livres. 1.79

Sel de table, 2 sacs. 15

Poudre blanch, lb. 39

THEES ET CAFES

Melior thé noir à déjeuner, la

livre. 49, 57, 65, 75

Café Mocha et Java, la livre. 55

et. 68

Thé vert du Japon, la lb. 49,

57, 65, 75 et. 75

Noix amandes sans coques, la li-

vre. 50

Noix Grenoble